



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

ADMINISTRATION GÉNÉRALE **2** SYNDICATS MIXTES **19** RESSOURCES HUMAINES **27**
AMÉNAGEMENT TERRITORIAL **32** DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE **48**
TRANSPORT ET MOBILITÉ **58** VIVRE ENSEMBLE **59** SPORT ET LOISIRS **75** CULTURE **76**





Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains le 1^{er} rapport d'activités de la Communauté de communes du Vexin Normand issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, entre la Communauté de Gisors-Epte-Lévrière et celle du canton d'Étrépagny. Cet ensemble représentait 32 000 habitants et 36 communes ; depuis il s'est agrandi au 1^{er} janvier 2018 à 33 500 habitants puisque Martagny, Bézu la Forêt et Château sur Epte ont rejoint notre ensemble territorial.

Ce rapport répond à l'obligation posée par la Loi du 12/7/1999 selon laquelle chaque Président(e) d'intercommunalité envoie au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'année n-1 de la Collectivité.

Au-delà de cette « figure de style juridique » imposée, il me semble essentiel et particulièrement intéressant pour chacun, d'établir chaque année, à partir d'indicateurs pertinents, le bilan des activités de notre structure. Ce rapport s'attache donc à relater l'exercice des compétences de notre Communauté de communes au cours de l'année 2017 au travers des bilans d'activités des Services, des bilans financiers et sociaux et de tableaux de bords.

Vous pourrez le constater, toutes nos actions communautaires conduites par les Vice-présidentes/ Vice-présidents et moi-même avec la collaboration des Services communautaires, concourent à créer de la richesse économique, et à faciliter la vie et le quotidien des Administrés.

Notre jeune Communauté de communes, très active, est présente dans de nombreux domaines de la vie de chacun, toutes générations confondues : Développement économique et touristique, Aménagement numérique, Entretien de la voirie, Assainissement non collectif, Maison de Services au Public, Maison de santé pluridisciplinaire, Lecture et Jeux, Accueils de la Petite Enfance et de la Jeunesse, Transport scolaire, Équipements sportifs et apprentissage de la natation, Portage de repas, etc.

Nous avons aussi mis en exergue dans ce rapport les mutualisations choisies ensemble dans un souci d'efficacité, d'économie, de lisibilité entre l'intercommunalité, les communes et les syndicats. L'objectif partagé est clair : Rendre toujours plus de services aux communes et aux habitants du territoire communautaire dans un cadre plus lisible, plus efficace, moins onéreux, et d'optimisation des ressources humaines et financières. A cet effet, de nombreuses compétences font l'objet de services mutualisés sous forme de conventions de mises à disposition de personnel, de prestations de services, de recrutements intercommunautaires, de groupements de commandes pour des achats publics.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier rapport !

Bien à vous.

Perrine FORZY
Présidente



Pour répondre aux critères imposés par la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) et notamment son article 33 fixant un seuil minimum de 15 000 habitants pour les Communautés de communes, les Communautés de communes du Canton d'Etrépnay et Gisors-Epte-Lévière ont fusionné le 1^{er} janvier 2017 pour former la Communauté de communes du Vexin Normand.

Ce nouvel EPCI regroupant un peu plus de 30 000 habitants est composé des 36 communes suivantes :

Amécourt • Authevernes • Bazincourt Sur Epte • Bernouville
Bézu Saint Eloi • Chauvincourt Provemont • Coudray en Vexin
Dangu • Doudeauville en Vexin • Etrépnay • Farceaux
Gamaches en Vexin • Gisors • Guerny • Hacqueville
Hébécourt • Heudicourt • Longchamps • Mainneville
Mesnil Sous Vienne • Morgny • Mouflaines
Neaufles Saint Martin • La Neuve Grange • Nojeon en Vexin
Noyers • Puchay • Richeville • Saint Denis le Ferment
Sainte Marie de Vatimesnil • Sancourt • Saussay la Campagne
Le Thil en Vexin • Les Thilliers en Vexin • Vesly • Villers en Vexin.

Au 1^{er} janvier 2018, 3 nouvelles communes ont intégré la Communauté de communes du Vexin normand :
Martagny • Château sur Epte • Bézu la Forêt.



Suite à la fusion opérée le 1^{er} janvier 2017, les compétences exercées par la Communauté de communes sont les suivantes, en vertu de l'article 5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales :

COMPETENCES OBLIGATOIRES (5)

Aménagement de l'espace
[Elaboration d'un Schéma
de COhérence Territoriale
et schéma de secteur]

Développement économique

[Développement, gestion et
commercialisation des ZA
existantes, à savoir :

- **la zone d'activité**
du Mont de Magny à Gisors
- **la zone industrielle**
de Delincourt à Gisors
- **la zone d'activité**
de la Porte Rouge d'Etrépagny
- **la zone industrielle**
de la Porte Rouge d'Etrépagny
- **le village d'artisans**
à Etrépagny

COMPETENCES OPTIONNELLES (6)

Protection et mise en valeur
de l'environnement (eaux de
ruissellement d'origine agricole
d'intérêt communautaire]

Politique du logement social

d'intérêt communautaire
et actions en faveur du logement
des personnes défavorisées

COMPETENCES FACULTATIVES (9)

Voie verte et chemins
de randonnées d'intérêt
communautaire

Gestion et fonctionnement

de la bibliothèque de Gisors
et de la Ludo-Médiathèque
d'Etrépagny et développement
de la lecture publique
sur le territoire

Transports scolaires
(par délégation)



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES [5]

Accueil des gens du voyage
(Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage)

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES [6]

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire
(Portage de repas à domicile, ACM, RAM itinérant, création d'une structure multi-accueil, mini-séjours)

Maison de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES [9]

Apprentissage de la natation en milieu scolaire

Transports scolaires (par délégation)

Assainissement non collectif
(Contrôle des installations et réhabilitations)

Aménagement numérique du territoire

SDIS
(contribution au SDIS et gestion du contingent incendie)

Maison de santé ou centre de soins communautaire
(étude, construction gestion de la maison de santé d'Etrépagny)

Contingent d'aide sociale
(sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Canton d'Etrépagny)



REPRÉSENTATION DES COMMUNES⁽¹⁾

La composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Vexin Normand est fixée comme suit :



22 sièges

pour la ville
de Gisors



7 sièges

pour la ville
d'Étrépnay



3 sièges

pour la
commune de
Bézu Saint Eloi



2 sièges

pour la commune
de Neaufles Saint Martin



1 siège

pour les **32** autres
communes de moins
de **1 000** habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ORGANE DÉLIBÉRANT

Composé des **66 délégués titulaires** et de **32 délégués suppléants⁽²⁾**, ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2018, Bézu-la-Forêt, Château-sur-Epte et Martagny ont rejoint la Communauté de communes du Vexin Normand

(2) 68 délégués titulaires et 35 délégués suppléants depuis le 1^{er} janvier 2018

(3) M. DESCHARLES est devenu Maire de Amécourt le 16 juin 2018

(4) M. DE GROOTE est devenu élu communautaire suppléant pour Amécourt le 16 juin 2018

Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
Amécourt	BEAL Alain ⁽³⁾	DESCHARLES Arnaud ⁽⁴⁾
Authavernes	BLOUIN James	GÉFFROY Jean-Claude
Bazincourt	DUMONTIER Béatrice	PALLIER Jean-Noël
Bernouville	GUILLAUME Pascal	BOUGUET Alain
Bézu Saint Eloi	PETIT Yves BENARD Chantal LEEMANS Claude	
Chauvincourt-Provemont	LE NAOUR Fabrice	BLANCKAERT Nicole
Coudray en Vexin	LAURY Alain	VATEBLED Virginie
Dangu	DELON Gilles	LAGACHE Claude
Doudeauville	LECOZE Jean-François	HIVET Francis
Etrépnay	BEAUFILS Pierre BLANCKAERT Christine CAILLIET Frédéric GOUGEON Colette CLAUIN Guy CAVE Emmanuel BAUSMAYER Laurent	
Farceaux	FESSART Emmanuel	TOURNIER Nicole



Le conseil communautaire est organisé à tour de rôle dans plusieurs communes du territoire (Guerny, Gisors, Etrépagny, Neaufles, Bézu-Saint-Eloi). En 2017, il y a eu 13 conseils communautaires : **10 janvier • 19 janvier • 2 février**
30 mars • 27 avril • 18 mai • 29 juin • 4 septembre • 21 septembre • 2 octobre • 19 octobre • 30 novembre • 21 décembre

Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
Gamaches-en-Vexin	FORZY Perrine	QUILLET Alexandre
Gisors	AUGER Anthony BOULLEVEAU Michel CAPRON Franck CHASME Agnès CORNU Monique GIMENEZ Eugène HUIN Elise HYEST Emmanuel LAMY Jeannine VIVIER Chrystel LEDERLE Carole LONGET Laurent LUSSIER Gilles MARTORELL Annabelle PORTEJOIE Annick PRIEUR Gladys RASSAERT Alexandre SEPEAU Lionel CERQUEIRA José DE WAILLY Armand CAVE Dominique CARON Elise	
Guerny	MATECKI Marie-Thérèse	LEPILLER Catherine
Hacqueville	BOULANGER Dominique	MONTON Brigitte
Hébécourt	LETIERCE François	BAUDOUX Philippe
Heudicourt	ESTEVE Yves	LECERCLE Andrée

Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
La Neuve Grange	PINEL Didier	CANU Jean-Louis
Le Thil en Vexin	MULLER Frédéric	MARAND Alain
Les Thilliers en Vexin	BUISSON Françoise	DESMARAIS Jérôme
Longchamps	LAINÉ Nicolas	DUTHOIT Philippe
Mainneville	DUVAL François	TRANCART Patrick
Mesnil Sous Vienne	DUBOS Ludovic	BELHOSTE-DUGAS Anne
Morgny	GRIFFON Christophe	BOQUET Philippe
Mouflaines	MICHEL René	SAGNET Jean-Marc
Neaufles Saint Martin	FONDRILLE Jean-Pierre POULAIN Mélanie	
Nojeon en Vexin	CHAPERON Patrice	LOIR Pascal
Noyers	BERTRAND Alain	PLET Luc
Puchay	MABYRE Thierry	DELORY Jean-Marc
Richeville	DUBOS Roland	LAFOLIE Maxime
Saint Denis le Ferment	THEBAULT Nathalie	GRAVIER Pascal
Sainte-Marie-de-Vatimesnil	CHANTRELLE Michel	FOULON Michèle
Sancourt	DUPUY Michel	LOEUILLET Pierre
Saussay-la-Campagne	DECHAUMONT Michel	BACHELIER François
Vesly	LEFEVRE Annie	LEVERBE Jean-Louis
Villers-en-Vexin	FEUGERE Didier	JEAN René



LA PRÉSIDENTE ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS

Le 10 janvier 2017, lors du conseil d'installation de la Communauté de communes du Vexin Normand, Madame Perrine Forzy, Maire de Gamaches-en-Vexin a été élue Présidente.

Elue par le Conseil Communautaire, elle est le chef de l'exécutif. Elle exécute les décisions du Conseil et représente l'institution dans les actes quotidiens, ordonne les dépenses et les recettes et est responsable de l'administration.

Madame la Présidente a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines. Enfin, elle préside le bureau.

Le bureau communautaire composé de la Présidente et des 12 Vice-Président(e)s

1^{ère} Vice-Président

Commission Administration Générale/
Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN

2^e Vice-Président

Commission Coopérations communales et
intercommunales/pacte financier et fiscal

Alexandre RASSAERT

3^e Vice-Présidente

Commission Lecture Publique/Culture/
Médias

Christine BLANCKAERT

4^e Vice-Président

Commission Finances/Budgets

François LETIERCE

5^e Vice-Présidente

Commission Développement
économique et touristique

Elise HUIN

6^e Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion des
équipements et des Relations avec les
usagers

Michel DECHAUMONT

7^e Vice-Président

Commission Aménagement de l'Espace
(urbanisme, SPANC, GEMAPI, Plan Climat Air
et Energie Territorial)

Gilles DELON

8^e Vice-Président

Commission Travaux de voirie et entretien
des véhicules et du matériel

Michel BOULLEVEAU

9^e Vice-Président

Commission Mobilités/Transports Scolaires

Didier PINEL

10^e Vice-Présidente

Commission Politique Familiale : actions
petite enfance, enfance, jeunesse

Annie LEFEVRE

11^e Vice-Présidente

Commission Solidarités et Cohésion sociale :
accès aux soins et aux services

Monique CORNU

12^e Vice-Président

Commission Communication et
Développement du Numérique

Nicolas LAINE





En 2017, 11 bureaux communautaires

se sont tenus

25 janvier	4 mai	5 octobre
9 février	8 juin	9 novembre
9 mars	6 juillet	7 décembre
13 avril	8 septembre	

CONFÉRENCE DES MAIRES

Afin d'associer, d'informer et de débattre avec le maximum de communes, il a été instauré, en début d'année 2017, **une conférence des Maires, composée des 36 maires des communes membres**. 5 se sont tenues en 2017.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque Vice-Président est libre de réunir sa commission et de présenter des projets.

Le Président est membre de droit de toutes les commissions. Les Vice-Présidents sont invités à toutes les commissions.

— LE PATRIMOINE —

La Communauté de communes dispose de 2 sites :



Le siège à Gisors

5 Rue Albert Leroy



La Maison des services à Etrépagny

3 Rue Maison de Vatimesnil.

Le siège communautaire héberge les services fonctionnels de la Communauté de communes (Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Administration Générale, Secrétariat/Communication), ainsi que les services Techniques, le Système d'Information Géographique, le Transport Scolaire, le Service d'Assainissement Non Collectif et le service de Portage de Repas à Domicile.

La Maison des services à Etrépagny héberge la Direction de la lecture publique, la Direction de la famille, la Maison de services au public, mais aussi la Maison de santé communautaire et la Ludo-médiathèque ouverte en 2018.

Par ailleurs, la Communauté de communes dispose d'une bibliothèque, d'une crèche et d'un Office du Tourisme à Gisors et d'une piscine à Etrépagny.



Les Equipements communautaires au Service des Habitants

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Etrépagny (maternelle)
- 5 Centre de loisirs d'Etrépagny (élémentaire)
- 6 Centre de loisirs de Beau-Saint-Eloi
- 7 Centre de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM
Relais Assistés Maternels
47 rue Général Leclerc
27250 ETRÉPAGNY
- 9 10 — RAM isolant
- 11 12 — RAM isolant
- 13 RAM (Relais Assistés Maternels)
25 route de Rouen
27240 GISORS
- 14 Crèche Communautaire Capucine
19 route de Rouen
27240 GISORS
Tel : 02 32 27 50 30

SIÈGE SOCIAL

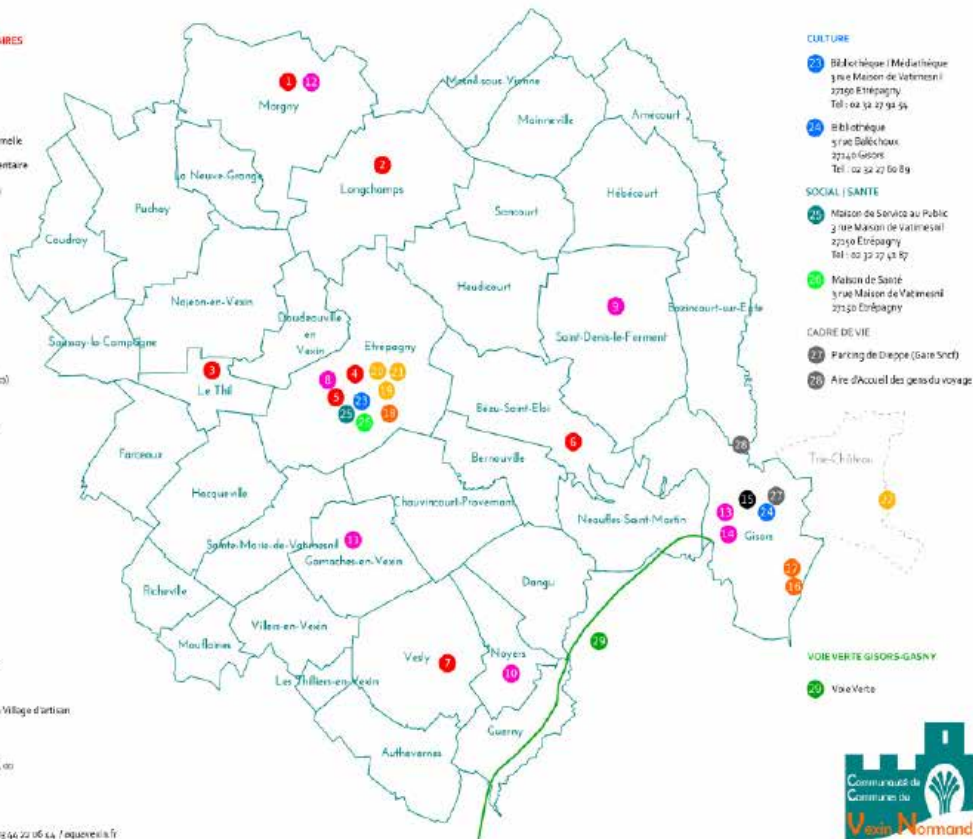
- 15 Services administratifs
5 rue Albert Lenoir
27240 GISORS
Tel : 02 32 27 50 30
- Ravage de région
10 ans
Transparents locaux
Développement économique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 16 Zone d'Activité du Mont de Megny
- 17 Zone d'Activité de Délicourt
- 18 Zone d'Activité de la Porte Rouge & Village d'artisan

SPORTS ET LOISIRS

- 19 Piscine Etrépagny, Tel : 02 32 55 84 00
- 20 Gymnase Jeanne Lenoir
- 21 Gymnase David Douillet
- 22 Centre Nautique Alcazeslin, Tel : 02 32 27 06 44 / alcazeslin.fr



CULTURE

- 23 Bibliothèque / Médiathèque
3 rue Maison de Vatemont
27250 ETRÉPAGNY
Tel : 02 32 27 50 30
- 24 Bibliothèque
5 rue Bullechoix
27240 GISORS
Tel : 02 32 27 50 30

SOCIAL / SANTÉ

- 25 Maison de Service au Public
2 rue Maison de Vatemont
27250 ETRÉPAGNY
Tel : 02 32 27 50 30
- 26 Maison de Santé
3 rue Maison de Vatemont
27250 ETRÉPAGNY

CADRE DE VIE

- 27 Parking de Dieppe (Sans Sect)
- 28 Aire d'Accueil des gens du voyage

VOIE VERTE GISORS-GASNY

- 29 Voie Verte



Bibliothèque à GISORS



Office de Tourisme à GISORS



Piscine à Etrépagny



Crèche





— DÉMATÉRIALISATION —

Depuis 2017, l'essentiel des actes administratifs sont télétransmis à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Cette télétransmission est effectuée au moyen de la plateforme de dématérialisation du Conseil Départemental de l' Eure, prestataire homologué par l'Etat pour dématérialiser les actes administratifs et financiers.

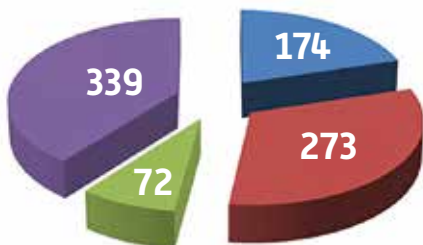
D'autre part, en matière de marchés publics et afin de se conformer à l'obligation de disposer d'un profil acheteur, la Communauté de communes du Vexin Normand utilise à titre gracieux, sous forme de convention, la plateforme de dématérialisation du Conseil départemental de l'Eure.

Fin 2017, le passage à la dématérialisation du dossier de séance a été mis en place au niveau de la Communauté de communes. Chaque délégué communautaire a ainsi été muni d'une tablette numérique et formé sur ces aspects.



— ACTES ADMINISTRATIFS —

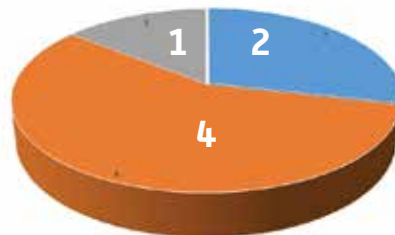
Répartition des 858 actes pris en 2017



■ Décisions de la Présidente ■ Délibérations du conseil communautaire
■ Arrêtés Administration Générale ■ Arrêtés Ressources Humaines

— ACTES ADMINISTRATIFS —

Etat des sinistres déclarés



■ Flotte Automobile ■ Dompage aux Biens ■ Responsabilité Civile



LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2017 d'un montant HT supérieur à 25 000 €

Objet du marché	Date	Attributaire	Code postal Attributaire	Montant du marché HT*
Marchés de fournitures				
Marchés > 25 000 € HT et < 90 000 € HT				
Achat de produits d'entretien	13/07/2017	PAREDES	59588	Maxi 60 000 €
Achat de carburants : Lot n°1 : achat de carburant à la station à Gisors	20/07/2017	VEXIN DISTRIBUTION	27140	Maxi 60 000 €
Lot n°3 : achat de GNR	20/07/2017	SENECAUX	27830	Maxi 64 000 €
Achat de véhicules	12/12/2017	MIDI AUTO VERNON	60590	53 048 €
Plans topographiques	12/11/2017	GEODIA CONSEIL	27000	Maxi 80 000 €
Marchés > 90 000 € HT et < 209 000 € HT				
Néant				
Marchés > 209 000 € HT				
Achat de repas : Lot n°1 : repas pour le service de Portage de repas à domicile	16/12/2017	CONVIVIO	76190	Maxi 438 240 €
Lot n°2 : repas et goûters pour les ACM	16/12/2017	CONVIVIO	76190	Maxi 206 400 €
Achat de fournitures de bureau : Lot n°1 : fournitures de bureau	20/07/2017	INTERBURON	95000	Maxi 56 000 €
Marchés de services				
Marchés > 25 000 € HT et < 90 000 € HT				
Néant				
Marchés > 90 000 € HT et < 209 000 € HT				
Néant				
Marchés > 209 000 € HT				
Maintenance multi technique des bâtiments	21/08/2018	DALKIA	76172	2 394 560 €
Marché de travaux				
Marchés > 25 000 € HT et < 90 000 € HT				
Néant				
Marchés > 90 000 € HT et < 5 225 000 € HT				
Néant				
Marchés > 5 225 000 € HT				
Néant				

*Pour la durée totale du marché



CHIFFRES CLÉS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

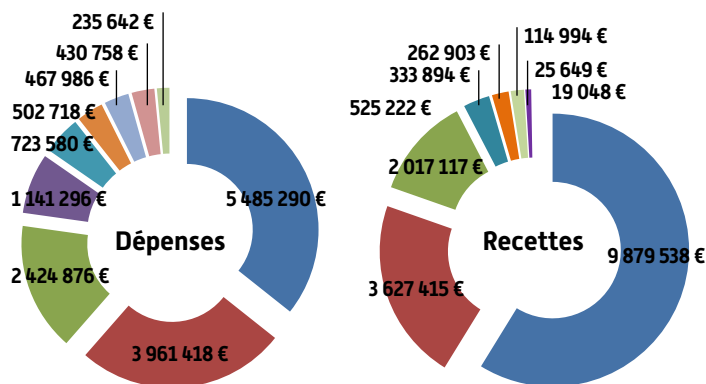
Le Compte Administratif 2017, premier de la Communauté de communes fusionnée du Vexin Normand a été voté et approuvé le 12 avril 2018 :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés	997 142,98 €			1 244 619,50 €	997 142,98 €	1 244 619,50 €	
Opérations de l'exercice	4 803 904,69 €	6 556 963,18 €	15 344 954,67 €	16 804 547,30 €	20 148 859,36 €	23 361 510,48 €	
Totaux	5 801 047,67 €	6 556 963,18 €	15 344 954,67 €	18 049 166,80 €	21 146 002,34 €	24 606 129,98 €	
Résultats de clôture		755 915,51 €		2 704 212,13 €		3 460 127,64 €	
Restes à réaliser	1 126 097,91 €	1 459 447,98 €	0,00 €		1 126 097,91 €	1 459 447,98 €	
Vir de la section de fonct.					0,00 €		
Totaux cumulés	6 927 145,58 €	8 016 411,16 €	15 344 954,67 €	18 049 166,80 €	1 126 097,91 €	1 459 447,98 €	
Résultats définitifs		1 089 265,58 €		2 704 212,13 €	22 272 100,25 €	26 065 577,96 €	
						Gain	
			Excédent net 2017	3 793 477,71 €	Excédent 2016	1 244 619,50 €	2 548 858,21 €

L'excédent net 2017 est de 3 793 477,71 €, duquel il faut déduire la part de l'emprunt de 2 893 000 € non utilisé.

L'excédent de 2017 recalculé est donc de 900 477,71 €

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR COMPÉTENCE



Dans le détail, les postes les plus importants de recettes sont les suivants :

Contributions directes :	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :	Dotations, subventions et participations :	Recettes des usagers pour les services communautaires :
7 825 859 €	3 090 389 €	4 485 542 €	917 994 €

- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Transports scolaires
- Sports et loisirs
- Petite enfance
- Enfance
- Voirie
- Culture
- Solidarité



LA DETTE EN QUELQUES CHIFFRES

7 emprunts en cours au 31/12/2017 :

Capital restant dû : **5 241 428 €**

Remboursement des intérêts : **54 290 €**

Remboursement du capital : **174 614 €**

Dont 1 nouvel emprunt souscrit le 23/12/2016 pour un montant de **3 600 000 €** sur 20 ans à un taux fixe de **1,49 %** permettant le financement des projets d'investissement 2017/2020

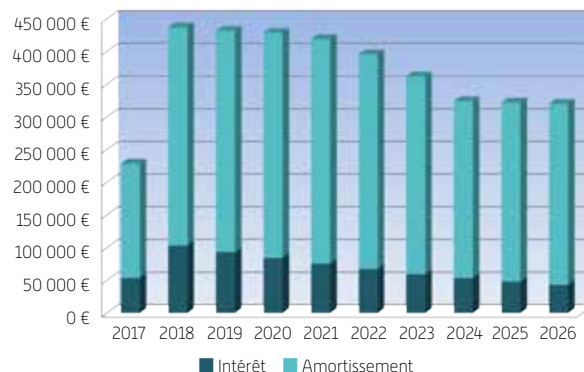
LA FISCALITÉ

Au 1^{er} janvier 2017 la Communauté de communes du Vexin Normand a été créée avec pour régime fiscal obligatoirement, la fiscalité professionnelle unique.

Cela implique que seule la Communauté perçoit la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire, bien qu'elle continue à percevoir une part additionnelle sur les taxes ménages à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les taux des 2 anciennes intercommunalités étant différents une période d'harmonisation est en place afin d'obtenir les taux votés en 2017.

	Taux 2017
Taxe d'habitation	6,02%
Taxe sur les propriétés bâties	7,67%
Taxe sur les propriétés non bâties	12,35%
Cotisation foncière des entreprises	21,95%



Le taux d'endettement 2017 = **31 % contre 55 %** en moyenne nationale

Encours de dette par habitant 2017 = **159 € contre 158 €** en moyenne nationale



— UNE PRÉSENCE SUR DIFFÉRENTS TYPES DE SUPPORTS —

Site internet : Consultez l'actualité de la Communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique et découvrez l'ensemble des services proposés.

Page Facebook : La Communauté de communes du Vexin Normand possède sa propre page Facebook. Déjà plus de 1000 j'aime et près de 6000 personnes atteintes chaque semaine. Toutes les actualités de la Communauté de communes sont dessus.

InfoVilles : La Communauté de communes du Vexin Normand se dote d'un nouvel outil qui remplace l'envoi des SMS. Cette application permet de communiquer plus facilement et plus rapidement.

Dématérialisation du dossier de séance : Fin 2017, le passage à la dématérialisation du dossier de séance a été mis en place au niveau de la Communauté de communes. Chaque délégué communal a ainsi été muni d'une tablette numérique et formé sur ces aspects.





STATISTIQUES DU SITE INTERNET SUR L'ANNÉE 2017

Sessions	Utilisateurs	Pages vues	Pages/session	Taux de rebond	Clics	Durée moyenne des sessions
23 626	13 364	67 389	2,85	45,76 %	68 018	00:02:49

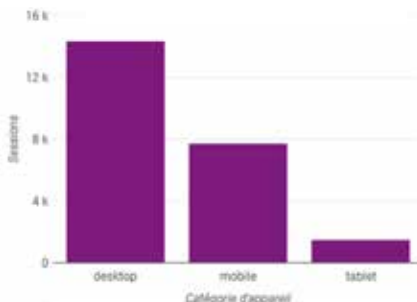
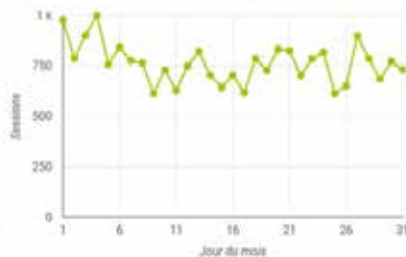
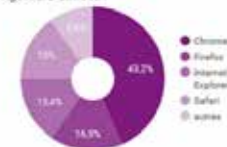
Répartition par âge :

Autre Année

Nouveaux visiteurs/retour d'un visiteur :



Navigateurs utilisés :



Groupe de canaux par défaut	Sessions
1. Organic Search	15 899
2. Direct	4 277
3. Referral	2 238
4. Social	1 211





LE SIG

Un système d'information géographique (SIG) est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques. Le SIG décrit un système d'information qui intègre, stocke, analyse et affiche l'information géographique.

Les applications liées aux SIG sont des outils qui permettent aux utilisateurs de créer des requêtes interactives, d'analyser l'information spatiale, de modifier et d'éditer des données par l'entremise de cartes et d'y répondre cartographiquement.



OUTILS SIG DE LA COLLECTIVITÉ



Logiciel SIG bureautique



Application Web SIG



— 2017 : FUSION DES DEUX SIG —

2017

Communauté de communes du Vexin Normand

Fusion des deux SIG [ex Communauté de communes du Canton Etrépagny et ex Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière].

Fusion des données thématiques [cadastre, voirie, urbanisme, développement économique, environnement, réseaux (eau potable, assainissement, gaz ...), transports ...]

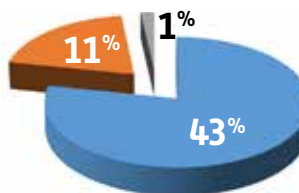




MISE EN PLACE D'UN NOUVEL OUTIL WEBSIG

Outil WebSIG : Netagis Maps

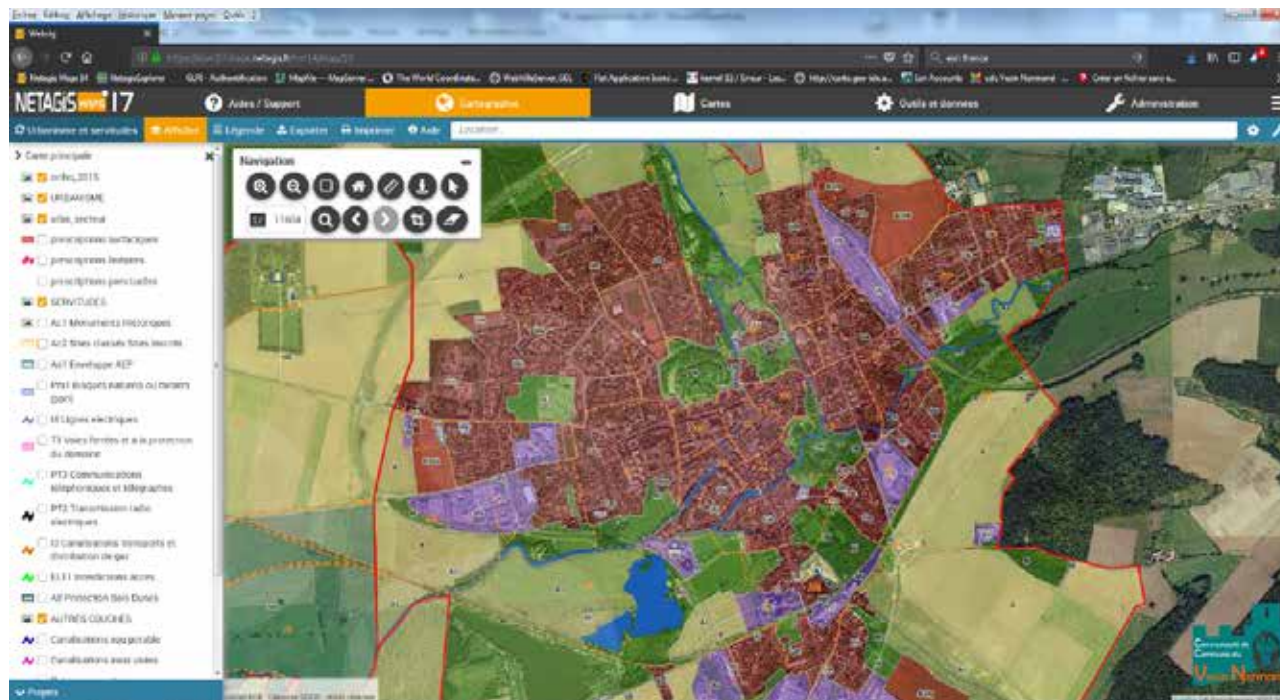
Destiné à des utilisateurs non spécialistes la solution WebSIG permet la centralisation, la structuration et la diffusion des données spatiales. Mise à disposition des données SIG thématiques aux 39 communes et aux agents de la communauté de communes.



55

utilisateurs de l'application

■ Communes
 ■ Agents Communauté de communes
 ■ Administrateur application





— PAR LE MÉCANISME DE LA REPRÉSENTATION-SUBSTITUTION OU D'ADHÉSION DIRECTE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN-NORMAND SIÈGE VIA SES DÉLÉGUÉS EN 2017 À 4 SYNDICATS MIXTES COMPÉTENTS POUR DES DOMAINES TRÈS CIBLÉS ET SOUVENT TECHNIQUES —



Le Syndicat Mixte de la Voie Verte chargé de **la gestion de la Voie verte entre Gisors et Gasny**



Le Syndicat Mixte du Centre Aquatique du Vexin chargé de **gérer la piscine « Aquavexin »**



Le Syndicat Mixte des **Ordures Ménagères** plus couramment nommé le « SYGOM »



Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique chargé du déploiement du **Très Haut débit**

— LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE —

Participation de la Communauté de communes : 40 % des contributions de cotisation du syndicat soit 21 000 € en 2017 ; il est à noter que ce sont **6 agents** volontaires des services de la Communauté de communes du Vexin-Normand qui gère le Syndicat Mixte de la Voie Verte.

Fête de la Voie Verte le Dimanche 24/9/2017 avec un succès énorme rencontré sur le site de Gisancourt (Hameau de Guerny) avec près de **2 500 visiteurs et 350 repas** servis.

Syndicat compétent pour l'entretien, l'animation et la gestion courant des **24 km la Voie Verte** entre Gisors et Gasny.

Délégués au 1^{er} Juillet 2018 de la CDC Vexin Normand

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Elise HUIN	Gladys PRIEUR
Gilles DELON	Jean-Pierre FONDRILLE
Didier PINEL	Frédéric MULLER
Marie-Thérèse MATECKI <i>Présidente du Syndicat Mixte</i>	Martial RAGEL
Gilles LUSSIER	Arnaud DESCHARLES





— LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN : LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE —

Ouvert depuis le 21 janvier 2009, **Aquavexin** est financé à parité par les Communautés de communes du Vexin Normand et Vexin-Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 11 ans à Espace Récréa (Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec 6 000 000 € d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise).

Coût budgétaire 2017 pour la CDC du Vexin Normand : 430 000 € (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement)



Délégués de la CDC du Vexin Normand au 1^{er}/05/2018

10 Délégués titulaires

James BLOUIN
Michel DECHAUMONT
Alain BERTRAND
François DUVAL
Monique CORNU
Béatrice DUMONTIER
Nathalie THEBAULT
Alain BEAL * démission -
remplacement prévu le 27/09/2018
Michel DUPUY
Carole LEDERLE

10 Délégués suppléants

Annick PORTEJOIE
Roland DUBOS
Marie-Thérèse MATECKI
Dominique BOULANGER
Yves PETIT
Gilles DELON
Perrine FORZY
Lionel SEPEAU
Annabelle MARTORELL
Anthony AUGER

3 ESPACES

Espace ludique

Toboggan de 50 mètres
Nage à contre-courant
GeyserBanquette massante
Pataugeoire avec jeu pour les petits

Espace sportif

Bassin sport de 25 mètres
(6 lignes d'eau)
Plots de départ
pour vos entraînements

Espace Détente

Sauna • Hammam • Jacuzzi
Rivière sauvage

Espace forme

Une salle cardio-training
et musculation
Une salle de cours collectifs
dédié au fitness



— AQUAVEXIN : FRÉQUENTATION —

LA FREQUENTATION

FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fréquentation public (hors scolaires et clubs)	149 693	144 567	162 504	156 615	160 323	160 873	160 886	165 672	136 814

ACCUEIL DES CLUBS

L'accueil de chaque club est régi par une convention d'accès et d'utilisation des bassins précisant les plages horaires et le nombre de lignes qui leur sont attribuées.

Trois clubs sportifs fréquentent Aquavexin depuis l'ouverture :

Le Vexin Club Natation
(VNC)

Le Baliste Club
(Club de plongée
de Gisors)

**Le Club de plongée
de Chaumont en Vexin**
(CPCV)

LA FREQUENTATION DES CLUBS

Nom des clubs	Nombre d'heures	Fréquentation
Le Baliste Club de Gisors	3	806
Le Club de plongée de Chaumont en Vexin	5	966
Vexin Club Natation	19	5 731
Total	27	7 503



AQUAVEXIN : FRÉQUENTATION

ACCUEIL DES SCOLAIRES

En 2017, nous avons eu 17 403 passages issus du primaire (contre 30 000 contractuellement et 16 968 en 2016), répartis de la manière suivante :

Établissements	Fréquentations	Établissements	Fréquentations
Établissements COM COM Oise		Établissements COM COM Eure	
Chaumont en Vexin	1312	Gisors Jean Moulin	1784
Liancourt Saint Pierre	323	Gisors Paul Eluard	727
Serans	292	Gisors Joliot Curie	1055
Trie la Ville	249	Gisors Eugene Arne	1094
Monneville	196	Neaufles Saint Martin	551
Hadancourt	296	Bezu Saint Eloi	473
Liverville	410	Mainneville	344
Fresnes l'Éguillon	638	Dangu	472
Montagny en Vexin	766	Saint Denis le Ferment	92
Le Mesnil Theribus	1081	Bernouville	204
Reilly	102	Noyers	559
Fay Les Etangs	321	Yesly	221
Villers Sur Trie	181	Bazincourt	102
Trie Château	785		
Fleury	286		
Flavacourt	385		
Defincourt	87		
Jouy sous Thelle	261		
Courcelles les Gisors	274		
Établissements Hors Com Com		Établissements Hors Com Com	
Flavacourt	385	Gisors Jeanne d'Arc	1480
Total Oise	8 630	Total Eure	9 158

LA FREQUENTATION

FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

	Fréquentation par catégorie 2017					
	Entrées	Pass Activités	Abonnements	Scolaires	Clubs	Total
Janvier	2 934	401	2 520	2 154	503	8 512
Février	2 402	343	3 683	1 380	275	8 083
Mars	4 971	652	4 652	2 435	908	13 638
Avril	7 104	456	3 632	1 425	481	13 098
Mai	6 158	610	4 051	2 269	495	13 583
Juin	6 832	461	3 297	2 289	543	13 382
Juillet	6 730	360	1 438	531	-	8 859
Août	9 341	1 395	2 390	-	-	12 526
Septembre	4 363	324	2 996	2 128	970	10 601
Octobre	5 105	378	3 422	2 734	523	12 562
Novembre	4 679	490	4 026	2 145	852	12 192
Décembre	3 243	269	3 065	2 523	698	9 798
TOTAL	63 542	5 732	38 802	21 993	6 648	136 814



— AQUAVEXIN : FRÉQUENTATION —

LES RECETTES

LES RECETTES PAR CATÉGORIE

Recettes commerciales mensuelles TTC 2017 par catégorie						
	Entrées	Pass Activités	Abonnements	Scolaires et clubs	Accessoires	Total
Janvier	17 280,70 €		29 041 €	18 227 €	1 396,65 €	65 945,35 €
Février	34 092,10 €		28 319 €		2 189,05 €	64 600,15 €
Mars	25 394 €		33 678 €	94,50 €	1 879,55 €	61 046,05 €
Avril	35 164,30 €		16 697 €	17 047 €	2 327,55 €	71 235,85 €
Mai	29 188,80 €		13 305 €	77 €	1 837,25 €	44 408,05 €
Juin	32 502,30 €	15 680 €	22 669 €		1 302,40 €	72 153,70 €
Juillet	32 158,80 €	4 480 €	25 464 €	12 897,80 €	1 471,95 €	76 472,55 €
Août	46 499 €	1 120 €	21 455 €		2 024,90 €	71 098,90 €
Septembre	25 071,30 €	2 240 €	69 824,40 €		1 302,65 €	98 438,35 €
Octobre	27 426,20 €	280 €	42 724 €	2 170,80 €	1 362,60 €	73 963,60 €
Novembre	22 819,50 €		29 019 €		1 598,40 €	53 436,90 €
Décembre	15 141,40 €		16 783 €	17 902,80 €	876,45 €	50 703,65 €
Total 2017	342 738,40 €	23 800 €	348 978 €	68 416,90 €	19 569,40 €	803 503,10 €

LES RECETTES

L'ÉVOLUTION DES RECETTES DEPUIS L'OUVERTURE

Evolution des recettes commerciales TTC depuis la gestion RECREA								
2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
961 556€	895 710€	945 551€	948369€	946910€	1042933€	920539€	859063€	803503€



LE SYGOM : GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES



La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand [article 4.1.4 des statuts communautaires].

La Communauté de communes a adhéré au SYGOM [Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure] qui intervient sur l'ensemble des 36 communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Il gère également les déchèteries présentes sur le territoire de la Communauté de communes.

ZONES DE COLLECTE DU SYGOM EN 2017

ZONE 1 :

collecte 2 fois par semaine

sur les villes
de Gisors
et d'Etrépagny,

ZONE 2 :

collecte 1 fois par semaine

sur les 34 autres communes
de la Communauté
de communes
du Vexin-Normand.

LE SYGOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est un impôt local perçue avec la taxe foncière et calculée selon les mêmes principes. Elle varie selon la valeur du logement ou du local (pour les professionnels) en fonction d'une base d'imposition déterminée par les services d'Etat et d'un taux d'imposition, proposé par le SYGOM et décidé puis voté par les collectivités adhérentes.

Elle n'est pas liée à la quantité de déchets produits.

La TEOM finance l'ensemble du service de gestion des déchets sur le territoire du SYGOM :

- **La collecte en porte à porte** des ordures ménagères et des déchets recyclables
- **La collecte des points** d'apport volontaire
- **L'exploitation** des déchèteries
- **Le transport,** la valorisation ou le traitement des déchets collectés
- **Le tri des déchets** recyclables



LE SYGOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est directement perçue par la Communauté de communes du Vexin Normand (délibération n° 2017078).

Le montant du prélèvement de cette taxe s'élève en 2017 à

3 090 389.00€ (compte 7331 fonction 812 analytique 0402). Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par la Communauté de Communes du Vexin-Normand est redistribué sous forme de participation au SYGOM.

Taux de la TEOM	2005	2006	De 2007 à 2014	2015	2016	2017
Communes ramassées 1 fois par semaine en ordures ménagères	15,98	16,35	15,91	14,83	13,95	13,95
Communes ramassées 2 fois par semaine en ordures ménagères	17,73	18,11	16,86	16,73	15,63	15,63

LE SYGOM : LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SYGOM

Selon l'article 5 des statuts du SYGOM, les EPCI de 30 001 à 50 000 habitants disposent de **15 délégués titulaires** et de **15 délégués suppléants** pour siéger au SYGOM.

Délégués titulaires

Fabrice LE NAOUR	Christophe GRIFFON
Yves PETIT	Dominique BOULANGER
Béatrice DUMONTIER	Alexandre RASSAERT
James BLOUIN	Elise HUIN
René JEAN	Monique CORNU
Michel CHANTRELLE	Michel BOULLEVEAU
Thierry MABYRE	Elise CARON
Alain BERTRAND	

Délégués suppléants

Eugène GIMENEZ	Nathalie THEBAULT
Emmanuel HYEST	Annie LEFEVRE
Armand DE WAILLY	Gilles LUSSIER
Marie-Thérèse MATECKI	Jean-Pierre FONDRILLE
Jean-Marc SAGNET	Laurent LONGET
Jean-François LECOZE	Annick PORTEJOIE
Roland DUBOS	Didier FEUGERE
Perrine FORZY	



EURE NORMANDIE NUMÉRIQUE : DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

La Communauté de communes adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération n°2017014) au Syndicat Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique [Comité Syndical : M. Frédéric Duché : Président, M. James Blouin : 1^{er} Vice-président, M. Jean-Hugues Bonamy : 2^e Vice-président, M. Jean-Claude Provost : 3^e Vice-président, M. Alfred Recours : 4^e Vice-président, M. Daniel Jubert : 5^e Vice-président, M. Sylvain Bonenfant : Secrétaire du bureau, M. Hervé Maurey : Représentant de la Région].

Eure Normandie (Eure Normandie Numérique depuis mai 2017) créé en 2014 a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du Département hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Evreux.

Un nouveau plan de déploiement a été élaboré pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le 9 décembre 2015, l'assemblée départementale a ainsi entériné le déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

1^{ère} étape : D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100Mbit/s) ;

2^e étape : Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

Ce plan ambitieux est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents (du Département de l'Eure, de la Région Normandie et de l'Etat).

La Communauté de communes du Vexin Normand a participé à hauteur de 521 002,00 € en 2017 pour les travaux de déploiement du Très Haut Débit. Le déploiement sur notre territoire a surtout été concentré en 2017 sur la Ville de Gisors. Date prévisionnelle d'activation du service : 2nd semestre 2018, **L'investissement se poursuivra jusqu'en 2021, 12 680 075,60 € dont 20% à la charge de la CDC, soit 2 627 627,00 € :**

**Tableau prévisionnel
des appels de fonds**

2018	265 275,46 €
2019	1 649 563,38 €
2020	643 574,27 €
2021	69 213,89 €
Total	2 627 627,00 €

Délégués titulaires

James BLOUIN
Nicolas LAINE
Perrine FORZY

Délégués suppléants

Roland DUBOS
Michel CHANTRELLE
Alain BEAL

eure
Normandie
NUMÉRIQUE

<http://www.eurenormandienumerique.fr/>



EFFECTIFS

177 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2017 :



65

fonctionnaires dont 2 emplois fonctionnels.



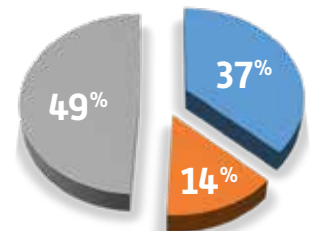
25

contractuels sur emploi permanent dont 4 CDI.



87

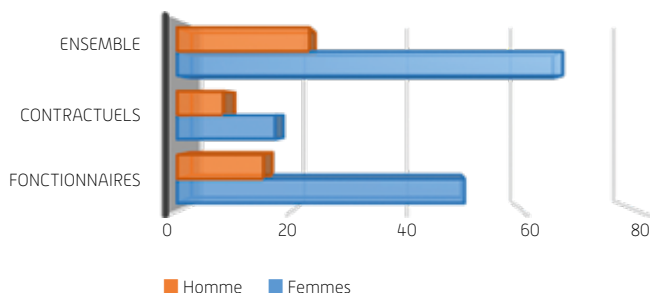
contractuels sur emploi non permanent.



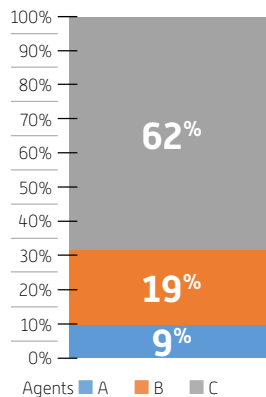
■ Fonctionnaires
 ■ Contractuels sur emploi permanent
 ■ Contractuels sur emploi non permanent

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT

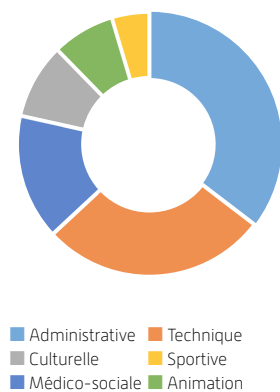
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE





PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES

Dépenses de Fonctionnement	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Ratio des dépenses du personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0,23	0,37
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés		
3 427 266,59 euros		

Ils sont arrivés : Blandine DUMONCHEL • Justine DUROC
Laurence GLISSE HOULLE • Mathieu GODET
Philippe HEBERT • Natacha JEGUES • Noémie KORNOUKOFF
Gwenola LE MASLE • Nicolas LELIEVRE • Pierre RIHET
Jordan THOREL.

Ils sont partis : Milène BACOU MOISA • Didier FEUGEUR
Bruno LEBRUN • Rémi TESSIER • Rebecca CACAUX.

AVANTAGE FINANCIER

5 €

Participation employeur prévoyance quelle que soit la garantie choisie

17 325€

Adhésion au Comité National d'Action Sociale en 2017

AVANTAGE SOCIAL

18 234€

Total des prestations versées directement aux agents

1 634 €

Total des avantages indirects des agents via la Cnas (Cesu, Ancv, Prêt...)

L'ABSENTÉISME EN QUELQUES CHIFFRES

De manière globale, en 2017, **23,9 %** des agents se sont arrêtés au moins une fois.

16,9 % des agents se sont arrêtés au moins une fois en maladie ordinaire.

La collectivité a déclaré 6 arrêts en accident de travail.

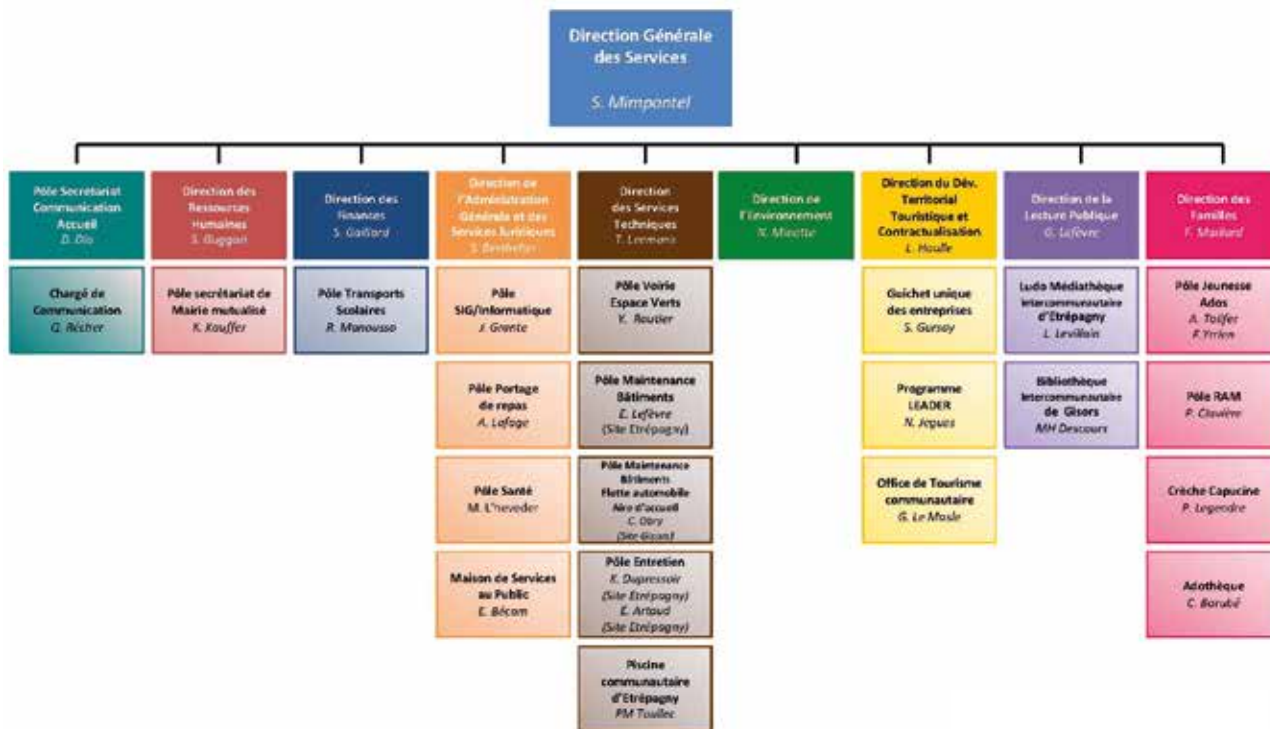
Aucun arrêt n'est survenu en longue durée sur 2017, 2 arrêts sont encours sur cette même année, ce qui signifie que 2 arrêts ont commencé avant 2017 et se poursuivent sur cette même année.

La maladie Ordinaire Indicateurs statistiques	2016	2017	Evolution
Proportion d'agents absents	20,7%	16,9%	-18% ▼
Fréquence d'arrêt	1,58	1,08	-32% ▼
Nombre d'arrêts pour 100 agents employés	32,8	18,3	-44% ▼
Durée moyenne d'arrêt (en jour)	30,4	37,5	+23% ↗
Taux d'absentéisme	3,6%	2,5%	-31% ▼

Absentéisme global Nature d'arrêt	Agents absents	Arrêt (en cours)	Jours d'arrêts
Maladie ordinaire	12	13	488
Maternité	2	2	108
Longue maladie/Longue durée	32,8	18,3	730
Accident du travail	30,4	37,5	17
Absentéisme global	17	18	1343



— ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND —





Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place. Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi dans le rapport annuel d'activités pour la Communauté de communes du Vexin Normand. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015.



La Communauté de communes du Vexin Normand œuvre

depuis quelques années sur les différentes formes
de mutualisation de services,

de personnels et de compétences.

Rendre toujours plus de services aux habitants
du territoire communautaire dans un cadre
plus efficace, moins onéreux et d'optimisation
des ressources humaines et financières,
tels sont les objectifs fixés et appliqués.



LA MUTUALISATION COMMUNAUTAIRE ANALYSÉE SOUS LE PRISME DE 4 FORMES MISES EN APPLICATION

5 Mutualisations de personnel entre collectivités par mise à disposition	8 Mutualisations de personnel par polyvalence de compétences	7 Mutualisations de commandes publiques par groupements de commandes « inter collectivités »	3 Mutualisations techniques et de services entre collectivités
<p>Transports Scolaires : Accompagnatrices de car mises à disposition de la Communauté de communes par le SIVOS de Mainneville, Saint-Denis le Ferment et Bêzu Saint-Eloi + Toutes les communes/Sivos ex CDC du canton d'Etrépagny</p> <p>Accueils collectifs de Mineurs : Mise à disposition de personnels communaux à la Communauté de communes pendant les vacances (1 directeur de Bazincourt sur Epte, 1 employé de Bêzu Saint-Eloi, 1 agent de Vesly, et du personnel communal d'animation et d'entretien</p> <p>Voie Verte : 6 agents de la Communautés de communes mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte</p>	<p>1 agent partagé entre la Direction Finances et le Pôle Transports</p> <p>1 agent partagé entre la Direction des Finances et la Direction de l'Administration Générale/Juridique</p> <p>1 agent partagé entre le Pôle Transports et le Pôle Secrétariat/Accueil/Communication</p> <p>2 agents partagés entre les Pôles Portage de repas et Entretien</p> <p>1 agent opérationnel partagé au sein de la Direction des Services Techniques entre le Pôle Maintenance et le Pôle Espaces Verts</p> <p>1 agent administratif (catégorie B) partagé entre les Directions des Services Techniques et la Direction de l'Environnement</p> <p>1 agent partagé (CAE) entre les Pôles Enfance/Petite Enfance/Jeunesse et le Pôle Transports scolaires</p>	<p>Assainissement non collectif : Marché de Vidanges à 2 Communautés de communes*</p> <p>Assainissement non collectif : Marché de maîtrise d'œuvre à 2 Communautés de communes*</p> <p>Voirie : Marché de Maîtrise d'œuvre à 2 EPCI **</p> <p>Voirie : Marché de Travaux à 2 EPCI **</p> <p>Voirie : Marchés de panneaux de signalétique avec les communes membres signataires</p> <p>Petite Enfance : Marché de couches/hygiène/lait infantile passé avec la Ville de Gisors</p> <p>Administration Générale : Marché de vêtements de travail passé avec la Ville de Gisors</p>	<p>Instruction du droit des sols : Mise en place d'un service instruction du droit des sols en commun avec la Ville de Gisors et les 37 communes signataires de la convention</p> <p>Économies réalisées : Difficilement chiffrable mais chaque commune aurait dû embaucher pour ses propres besoins</p> <p>Journal communautaire commun entre la Communauté de communes et la Ville de Gisors</p> <p>Locations de matériels et de locaux aux communes membres voire associations du territoire communautaire : Ecran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations]</p>
<p>Économies réalisées : 50 000 €/an soit 1.5 agents à temps plein</p>	<p>Économies réalisées : Difficilement chiffrables mais c'est une optimisation des postes de travail qui est menée ainsi</p>	<p>Économies réalisées : Mutualisation des frais d'annonces, d'insertion et de publicités. Sur le marché de travaux de voirie, 20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit 100 000 € par an</p>	<p>Économies réalisées : logique d'optimisation des achats par du prêt</p>
<p>Administration Générale/ Secrétariat : Recrutement par la Communauté de communes de 4 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt, du Sivos de Mainneville et du Syndicat des eaux d'Hébécourt</p> <p>Instruction du droit des sols : Mise en place d'une convention de mise à disposition avec la Ville de Gisors pour l'agent instructeur du service commun de droit des sols</p>		<p>* Vexin Normand/SNA (Avant la fusion, cela représentait 4 CDC)</p> <p>** Vexin Normand et le syndicat de voirie des Andelys (avant la fusion, cela représentait 4 CDC)</p>	



L'accueil des gens du voyage est une compétence optionnelle relevant de la politique du logement et du cadre de vie 12 emplacements de 110 m² environ, chaque emplacement correspondant à 2 places, Et 2 emplacements temporaires,

Les tarifs de l'aire d'accueil :

- **Le coût journalier** d'occupation d'un emplacement est fixé à 2,73 € ;
- **Le coût journalier** d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à 1,64 € ;
- **La facturation du mètre cube d'eau** fournie est fixée à 5,11 € ;
- **La facturation du kilowatt** heure est fixée à 0,19 €.

Statistiques de fréquentation et profil des occupants de l'aire d'accueil 64 nouvelles entrées enregistrées en 2017



23

hommes



18

femmes



23

enfants [-18 ans]

7,74 jours est la durée moyenne du séjour



4

personnes
sont restées
moins de 15 jours



16

personnes
ont séjourné
entre 15 jours
et 6 mois



11

personnes
entre 6 mois
et un an.

Situation sociale et financière des personnes accueillies

Une dizaine de familles a élu domicile à titre permanent malgré l'obligation mentionnée dans le Règlement Intérieur de partir tous les 3 mois. Cette situation réduit la possibilité d'installation d'autres familles.





574,48 m³ d'eau utilisée

Dépenses courantes :

entretien des berges et fascine, programme trimestriel de dératisation, vidange du puits de relèvement, entretien des pompes de relèvement, interventions diverses, contrôles techniques réglementaires, etc.



57 729 kWh facturés

Dépenses d'investissement :

26 942,95 € dont 19 680,00 € HT pour l'installation de l'automate de gestion des emplacements.

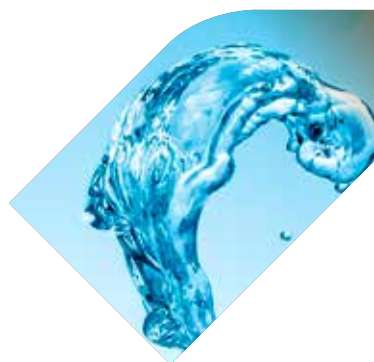
Projet d'amélioration des conditions d'accueil 2018 :
Construction de sanitaires complémentaires.
4 toilettes et deux douches avec accessibles aux personnes à mobilité réduite seront construites sur l'aire.



66 889,98 € de recettes de fonctionnement dont 30 544,60 € d'aide de l'Etat

Une convention est signée chaque année avec l'Etat pour une aide à la gestion de l'aire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. Versée mensuellement, elle est la principale recette de fonctionnement de cette structure.

26 130,01 € de location des emplacements



Fait marquant :

La mise en place progressive en 2017 d'un automate de gestion des emplacements et des fluides (eau et électricité) a simplifié le paiement et pacifié les relations entre le régisseur et les familles. Désormais, le paiement par avance de la distribution des fluides et du droit à l'occupation des emplacements permet aux familles de mieux gérer leurs dépenses. Il n'y a plus d'impayés seulement d'anciennes dettes transmises pour recouvrement au Trésor Public.



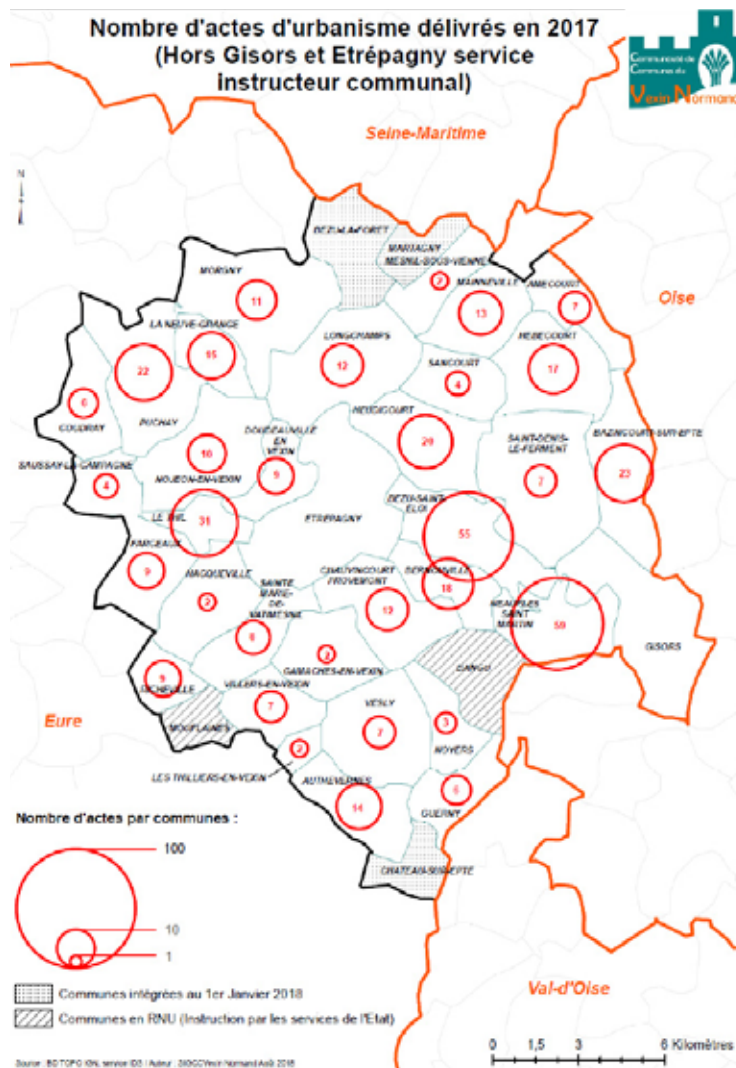
Depuis le 1^{er} janvier 2017, un service mutualisé communautaire d'instruction du droit des sols a été mis en place en étant assuré par la Ville de Gisors pour le compte des communes signataires de la convention avec la Communauté de communes du Vexin Normand.

En pratique, les maires restent signataires des actes, le service mutualisé assurant quant à lui l'instruction des actes.

En termes de moyens humains, un instructeur a été recruté par la Communauté de communes du Vexin Normand et mis à disposition de la Ville de Gisors pour instruire les actes.

Total des actes délivrés en 2017

Permis de construire	Déclaration préalable	Certificat d'urbanisme opérationnel	Permis d'aménager	Permis de démolir	Total
156	191	69	6	4	426





La Direction Environnement a été créée le 1^{er} Janvier 2017 suite à la fusion des anciennes Communauté de communes de Gisors-Epte-Lévrière et du Canton d'Etrépagny.

Ses effectifs :



1

directrice



1

agent à temps
plein



1

agent
à mi-temps.



Ses domaines de compétence en 2017 :

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- La gestion des déchets ménagers et assimilés
- La gestion du parc forestier des locaux de la Communauté de communes du Vexin Normand situés à Etrépagny
- La gestion des chemins de randonnées d'utilité communautaire
- La gestion des Espaces Verts sur les sites communautaires de la Communautés de communes situés à Gisors.
- Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

GÉNÉRALITÉ

Légitimité du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Article L.2224-8-III du Code Général des Collectivités territoriales (Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30 décembre 2006, art. 54, I, 6°).

La communauté de communes du Vexin Normand depuis la fusion réunit 36 communes et près de 31 000 habitants et environ 7000 installations d'assainissement non collectif sur son territoire.

Le SPANC assure notamment les compétences contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

LA REDEVANCE DE SERVICE

Depuis la fusion du 1^{er} janvier 2017 entre les anciennes Communautés de communes de Gisors-Epte-Lévrière et la Communauté de communes du Canton d'Étrépnay, une harmonisation des redevances d'assainissement a été réalisée. La redevance annuelle prélevée sur les factures d'eau potable s'élève à 30 €, soit environ 15 € par facture. Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.

LE MATÉRIEL

2 tarières	1 odomètre
1 enregistreur	1 localisateur
3 véhicules de service	2 appareils de mesure des boues
1 caméra d'inspection	Vêtements de protection.
1 logiciel avec 3 postes et 2 tablettes de terrain	
Outillages divers pour le contrôle des installations (mètres, colorants,...)	

PASSAGE CAMÉRA

Les passages caméra sont réalisés par les techniciens du SPANC et à la demande des usagers ou des communes

- Le coût de la prestation est de 75 € TTC/Heure (prix forfaitaire)
- Les principales interventions sont :

La vérification	La vérification	La localisation
des canalisations,	des raccordements,	des ouvrages.

Recette liée à la prestation caméra en 2017 : 75 € TTC



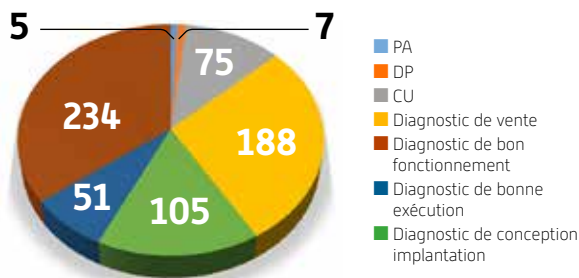
LES CONTRÔLES

Les contrôles sont réalisés par les techniciens de la Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il existe plusieurs types de contrôles :

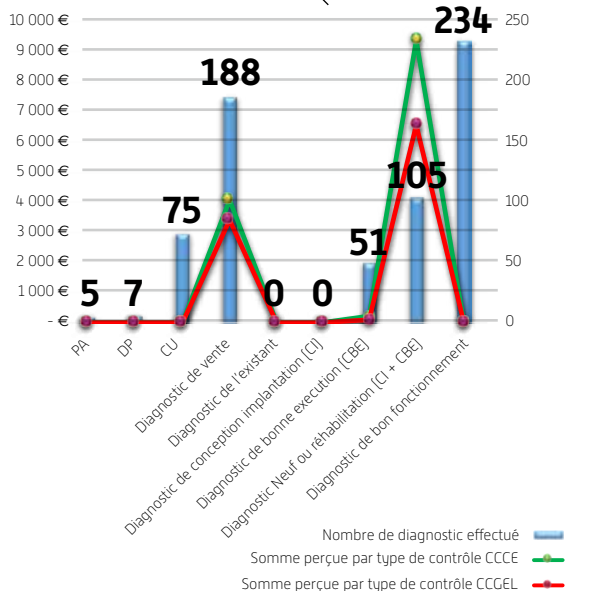
Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants : C'est la 1^{ère} visite d'une installation. Elle permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionnement : **Coût : 39 €**

Le contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de commune du Vexin Normand. **Compris dans la redevance annuelle**

ETAT DES DIAGNOSTICS 2017



RÉCAPITULATIF DES DIAGNOSTICS PAYANTS DE L'ANNÉE 2017



Le contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement.

Compris dans la redevance annuelle

Les contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un permis de construire ou de la réhabilitation d'un système d'assainissement existant :

Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement : **Coût : 140 € (délibération n°2015011)**

Le diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n°2010-788, dite « GRENELLE 2 » : **Coût : 39 €**

Recettes liées aux différents contrôles en 2017 : 23 765 €



RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

CONSTAT D'HUISSIER SCP PINEL ET LANTRIN

Le marché a été attribué à cette SCP (décision n°2015067) pour la réalisation des constats d'état des lieux avant travaux pour les réhabilitation d'installations d'ANC réalisées de 2016 à 2019.

- Marché 06MP2015.
- Prestation facturée 84 € TTC sur la fiche financière fournie aux particuliers.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 [SPANC].

MAÎTRISE D'ŒUVRE CONCEPT ENVIRONNEMENT

Le marché a été attribué au bureau d'étude Concept Environnement (délibération n° 2014092) pour les études de filière et le suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation des assainissements non collectifs de 2014 à 2019.

- Marché 10-MP-2014.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 [SPANC].
- 33 études ont été réalisées en 2017.

ENTREPRISE : TEAM RESEAUX SOUS-TRAITANT : SONOTER TP

Le marché a été attribué à l'entreprise Team Réseaux (délibération n°2015085) pour les travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif 2016 à 2019.

- Marché 04MP2015.
- Le montant total du marché est de 1.050.000 € HT.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 [SPANC].

Travaux de réhabilitation réalisés en 2017 : 16 installations ont été réhabilitées.

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté de communes du Vexin Normand La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est une compétence optionnelle assurée par le SPANC.

Les frais de gestion du SPANC par installations à réhabiliter sont de 306, 00 € TTC.

ADMINISTRÉS CONCERNÉS

L'opération de réhabilitation basée sur le volontariat concerne les particuliers dont les installations situées en zones à enjeux sanitaires ou environnementaux et présentant des dangers pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement.

FINANCEURS

- **Agence de l'Eau Seine Normandie** : subventionnement jusqu'à 60 %
- **Conseil Départemental de l'Eure** : subventionnement jusqu'à 10 %



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF TRAVAUX DE REHABILITATION EN 2017



M. DECRES ALAIN
4 RUE SAINT-CLAIR
SANCOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. ROUSSEL VINCENT
7 RUE SAINT-CLAIR
SANCOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. MAIRE DE SANCOURT / M. DUPUY MICHEL (MAIRE)
2 RUE SAINT-CLAIR
SANCOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. DUPUY MICHEL
4 ROUTE D'HEBECOURT
SANCOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. GENTIL LAURENT
4 RUE DE LA FERME DU MESNIL - LE MESNIL GULBERT -
BEZU SAINT-ELIX
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. ET MME L'EMETTRE LOIC ET MELANIE
14 RUE DE LA GROUTE
AUTHEVERNES
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. SANNY JACQUES
11 RUE DU BOUT D'EN BAS
AUTHEVERNES
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. MAIRE ERIC
8 RUE DU BOUT D'EN BAS
AUTHEVERNES
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. DIEUX XAVIER
1 RUE DU BUSSON DE BLEU
AMECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. THIERRY DOMINIQUE
2 PLACE DU PAYS
AMECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. DAUMONT RICHARD
18 BIS RUE DE LA LANDE SORET
HEBECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. DE LAROSIERE CLAUDE
6 RUE DE LA LANDE SORET
HEBECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

MME COLMARD MIRE-THERESE
7 RUE DE LA COTE BLANCHE
HEBECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. BARBER FRANCOIS
12 RUE DU MOULIN
HEBECOURT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. ROLAND NICOLAS
40 RUE GUERARD
SAINT DENIS LE FERMENT
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

M. ALVES HELENO ANTONIO
17 RUE FONTAINE SAINT LEGER
GUERNY
ENTREPRISE TRAVAUX : TEAM RESEAUX / SONOTER TP

0 2 4 8 Kilomètres



— LES VIDANGES —

Le marché 10-MP-2012 pour les vidanges et l'entretien des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Vexin Normand est un marché à bons de commandes à procédure adaptée conclu sur la base de besoins annuels.

Il a été attribué à l'entreprise SARL HALBOURG (Décision n° 2013007 du 18 janvier 2013) située rue de la Vallée - 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE.

Les dépenses sont imputées à l'article 611 du budget annexe M49 SPANC du budget communautaire.

Les tarifs des prestations vidange / entretien, la convention à signer avec la Communauté de communes pour bénéficier de ces tarifs et toutes les informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Vexin Normand ([www.cdcvexin-normand.fr/aménagement du territoire/environnement et assainissement/ service vidange](http://www.cdcvexin-normand.fr/aménagement_du_territoire/environnement_et_assainissement/service_vidange)) ou dans les mairies.

Bilan des prestations entretien / vidange :

55	65
installations non réhabilitées ont été vidangées	installations réhabilitées ont été vidangées .

Les vidanges ont été financées par les usagers à hauteur de 20 672.72 € en 2017.





TARIFS DES PRESTATIONS VIDANGES ET ENTRETIEN APPLIQUÉS EN 2017

Tarifs des prestations vidanges et entretien appliqués en 2017 :

Ces prix tiennent compte du taux de TVA en vigueur à ce jour. Ils sont susceptibles d'être actualisés en fonction des variations du taux de TVA.

Détail des articles figurant au BPU	F : forfait	Prgm TTC	Urgence TTC
PRIX en TTC de la CDC DU VEXIN NORMAND			
Vidange fosses toutes eaux, fosses septiques et fosses étanches			
0 litre à 1 000 litres	F	144	248
1 001 litres à 2 000 litres	F	157	248
2 001 litres à 3 000 litres	F	161	248
3 001 litres à 4 000 litres	F	164	248
4 001 litres à 5 000 litres	F	173	248
5 001 litres à 6 000 litres	F	180	248
Volumes de l'ouvrage : > 6 000 litres - Coût du m ³ supplémentaire en sus du forfait de 6 000 litres	m ³	17	17
Vidange bac à graisses			
Volume de l'ouvrage : < 250 litres	F	48	248
Volume de l'ouvrage : > 250 litres	F	54	248
Préfiltre extérieur à la fosse			
Volume de l'ouvrage : < 250 litres	F	31	248
Volume de l'ouvrage : > 250 litres	F	31	248
Nettoyage et intervention sur ouvrages électriques			
Vidange nettoyage de poste de relevage - Coût au m ³	m ³	36	103
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), DXVM57 (DOMO 10) en eaux brutes	F	1022	1055
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), DXVM 35.5 (DOMO 7) en eaux prétraitées	F	909	943
Fourniture et remplacement de pompe de type XYLEM (anciennement FLYGT, LOWARA), SXM3 en eaux traitées	F	887	921
Fourniture et remplacement d'un raccord électrique	F	103	137
Fourniture et remplacement d'une poire d'alarme	F	176	209
Fourniture et remplacement du boîtier d'alarme de la pompe	F	203	360
Fourniture et remplacement des piles de boîtier d'alarme (fait en même qu'une autre prestation sur site)	F	14	14
Déplacement d'un électromécanicien pour dépannage sur poste de relevage avec démontage et remontage des éléments en cas de pannes, vérification de son bon fonctionnement et remise en service du poste	F		285
Vidange microstation d'épuration - Coût au m ³	m ³	42	53
Puisard au puits d'infiltration - Coût au m ³	m ³	61	70
Curage et ou nettoyage sous pression des canalisations - Coût au mètre linéaire	ml	2	2
Mise en place de tuyaux supplémentaire au-delà de 50 mètres - Coût au mètre linéaire au-delà de 50 mètres	ml	3	3
Déplacement sans intervention (usager absent, inaccessibilité des ouvrages, impossibilité de réaliser l'opération, ...)	F	117	181
Réparation d'une canalisation (uniquement en urgence)	F		360
Débouchage haute pression de canalisation si fait en même temps qu'une vidange (sur même site ou un autre site)	F	114	
Débouchage haute pression de canalisation seul (uniquement en urgence)	F		248
Coût pour ½ heure de travail sur place pour recherche et terrassement d'ouvrages d'assainissement (bac à graisses, fosse, regards...) dans la limite de 40 cm de profondeur.	F	115	115
Coût à la ½ heure de travail			



LE BILAN FINANCIER

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 M49 SPANC CCCE

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés	38 796,75 €			61 995,00 €	38 796,75 €	61 995,00 €	
Opérations de l'exercice	131 534,70 €	161 996,76 €	55 328,90 €	143 610,12 €	186 863,60 €	305 606,88 €	
Totaux	170 331,45 €	161 996,76 €	55 328,90 €	205 605,12 €	225 66,35 €	367 601,88 €	
Résultats de clôture		-8 334,69 €		150 276,22 €		141 941,53 €	
Restes à réaliser			0,00 €				
Vir de la section de fonct.							
Totaux cumulés	170 331,45 €	161 996,76 €	55 328,90 €	205 605,12 €			
Résultats définitifs		-8 334,69 €		150 276,22 €	225 660,35 €	367 601,88 €	
						Gain	
	Excédent net 2017		141 941,53 €	Excédent 2016		61 995,00 €	79 946,53 €

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés		22 764,38 €		135 605,76 €	0,00 €	158 370,14 €	
Opérations de l'exercice	166 448,27 €	76 462,04 €	162 998,76 €	110 533,81 €	329 447,03 €	186 995,85 €	
Totaux	166 448,27 €	99 226,42 €	162 998,76 €	246 139,57 €	329 447,03 €	345 365,99 €	
Résultats de clôture		-67 221,85 €		83 140,81 €		15 918,96 €	
Restes à réaliser	26 557,95 €	147 422,37 €	0,00 €		26 557,95 €	147 422,37 €	
Vir de la section de fonct.							
Totaux cumulés	193 006,22 €	246 648,79 €	162 998,76 €	246 139,57 €			
Résultats définitifs		53 642,57 €		83 140,81 €	356 004,98 €	492 788,36 €	
						Gain	
	Excédent net 2017		136 783,38 €	Excédent 2016		166 794,14 €	-30 010,76 €



— LA GESTION DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES —

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé, pour une période de 3 ans (2015 à 2018), le marché 02MP2015 avec l'Entreprise SAS JEROME ETIENNE située à Gisors pour l'entretien des Espaces

Verts sur les sites ci-dessous situés à Gisors :

- **Zac du Mont de Magny et ZI de Delincourt**
[Tonte des zones herbacées, débroussaillage des fossés, taille des haies, nettoyage des caniveaux...]
- **Crèche CAPUCINE** (nettoyage du toit végétalisée) ;
- **Aire d'accueil des gens du voyage**
[coupe des saules en bordures de rivière, fauchage et éradications des renouées].

— PARC FORESTIER ET CHEMINS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE —



Le Parc Forestier, d'une superficie de 12,14 ha, se trouve sur la commune d'Étrépagny à proximité des locaux de la Communauté de commune du Vexin Normand.

En 2017, la Direction Environnement a collaboré avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer un projet d'aménagement forestier de ce parc pour la période 2018-2032, celui-ci étant soumis au régime forestier [arrêté préfectoral du 24 avril 2015].

La Communauté de communes du Vexin Normand s'occupe de **2 chemins de randonnée d'intérêt communautaire** :

- **Le Chemin de Brisquet.**
- **Le Chemin « Les Garennes d'Heudicourt ».**

Une convention d'entretien de ces chemins de randonnée a été signée avec l'EARL D'OSTROBOSC pour la période de 2017 à 2020.

5 prestations sont prévues chaque année pour un montant de 336 € TTC/ prestation (tontes).



— TRAVAUX DE VOIRIE 2017 —



Les services techniques réalisent chaque année des **travaux de modernisation des voiries communales**.

Les communes listées dans le tableau de la page suivante ont bénéficié des travaux conçus par la Direction des services techniques, assistée par la maîtrise d'œuvre du Cabinet Marc MERLIN de Rouen et le groupement d'entreprises VIA France / Euro Via.

Parmi les travaux marquants :

- Rue de Paris et de la Libération à Gisors
- Les travaux se poursuivront en 2019 sur la rue de la libération à partir de la gendarmerie jusqu'à la rue Pierre Dunand.



17 communes
concernées par
26 chantiers

de modernisation
des voiries



39 communes



Superficie
de la Communauté
de communes :
310,04 km²
et plus de
410 km de voirie



Surveillés et entretenus
par **8 agents**
de voirie



7 véhicules
(hors engins de chantier)



4 124 litres
de carburants utilisés



141,75 tonnes
d'enrobés à froid utilisés
pour reboucher
les nids de poules.



53,4 tonnes
de grave utilisés
pour stabiliser
les accotements.



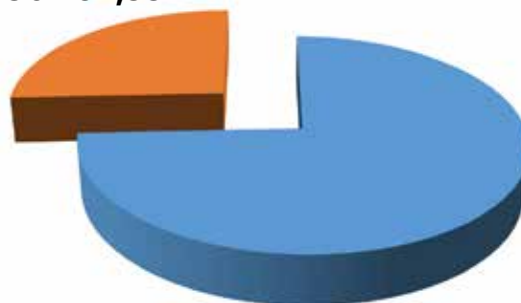
TRAVAUX DE MODERNISATION DES VOIRIES RÉALISÉS SUR LES ROUTES COMMUNALES

Commune	Site	Total HT	Total TTC
Bernouville	Rue Georges Clemenceau	33 722,91	40 467,49
Bézu Saint Eloi	Rue de la Gare - Route de Neaufles - ex RD 17	62 877,91	75 453,49
Doudeauville	Rue Isaac	25 182,37	30 218,84
Etrépagny	Rue des Maronniers (par la Ville)	58 333,33	70 000,00
Farceaux	VC 4 - Rue de Saint Waast	21 350,62	25 620,74
Gisors	Allée de la pommeraie	32 795,78	39 354,94
Gisors	VC 505 Allée du Midi	27 276,84	32 732,21
Gisors	Rue de Paris	162 489,30	194 987,16
Guerny	20 Rue de l'Eglise	2 012,61	2 415,13
Hacqueville	VC 9 - Mairie ECF	21 349,02	25 618,82
Hacqueville	VC 21 - Rue des Marettes	5 885,16	7 062,19
Heudicourt	VC 24 - Rue de Marquebeuf - VC 86 - Rue du Landel	4 329,95	5 195,94
Heudicourt	Rue du Manoir	944,19	1 133,03
Longchamps	VC 3 - Route de Genetray	33 873,88	40 648,66
Longchamps	VC 63 Rue de la Chapelle	7 533,62	9 040,34
Morgny	VC 64 - Rue de la Bascule	9 094,93	10 913,92
Nojeon en Vexin	21 Rue du Bout du Bas	4 160,47	4 992,56
Puchay	Rue des Hautes Landes	12 957,14	15 548,57
Puchay	VC 36 Rue des Arpents - Gestion des eaux pluviales	17 448,18	20 937,82
Puchay	VC 36 Rue des Arpents	11 168,73	13 402,48
Puchay	VC 36 Rue des arpents	10 111,71	12 134,05
Puchay	Rue des Maunys	19 968,41	23 962,09
Saussay la Campagne	VC 126 Route de Verclives, le Village	32 482,14	38 978,57
Total		617 349,20	740 819,04

Commune	Site	Total HT	Total TTC
Authévernes	Rue Boullenger - RD 716	81 767,76	98 121,31
Bazincourt sur Epte	Côte Rouge RD 14, Ferme brûlée RD 16	90 842,25	109 010,70
Hébécourt	Rue de la Côte Blanche Rue des Cornouiller - RD 17	40 875,45	49 050,54
Total		213 485,46	256 182,55

TRAVAUX DE VOIRIE 2017 997 001,60 € TTC

Toutes communales
256 182,55 € TTC



Sur routes communales
740 819,04 € TTC



VIABILITÉ HIVERNALE

La Communauté de communes s'organise pour rendre praticable tout au long de l'hiver le réseau de voies communales.

L'année 2017 est marquée par la fusion des 2 collectivités ex Communauté de communes du Vexin Normand et Ex Communauté de communes du Canton d'Etrépagny. Le plan de Viabilité Hivernale a été globalement révisé pour tenir compte des spécificités des deux territoires. Un réseau prioritaire a été retenu en fonction de l'importance du trafic supporté par les voies communales et de l'existence d'un itinéraire de transports scolaires, ces deux critères étant renforcés par la dangerosité de certains secteurs (pente, ombre, humidité).

La période officielle de mise en place de l'organisation des interventions liées à **la viabilité hivernale débute mi novembre et se termine mi mars.**

Pendant cette période les agents du service voirie sont d'astreintes 1 semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques risquent de rendre les routes dangereuses pour les usagers.

Habituellement, les agents techniques des communes participent également aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Ils viennent s'approvisionner auprès de la Communauté de communes pour obtenir le sel de déneigement.

9 exploitants agricoles signataires d'une convention passée avec la Communauté de communes restent mobilisés pour intervenir en renfort lors des épisodes neigeux importants. Dans une logique de continuité des itinéraires, une autre convention lie également le Conseil départemental aux agriculteurs pour déneiger les routes secondaires de son réseau.



410 km

de voiries communales

224 km

de voiries traitées
(dont 59 km sur la Ville
de Gisors et 15 km
sur la Ville d'Etrépagny)



8 agents en astreinte



2 camions 15 t

avec saleuse portée
et lame de déneigement

1 camion 3,5 t

avec saleuse portée 0,6 m³

2 tracteurs 90 CV

avec lame de déneigement

VIABILITÉ HIVERNALE • JANVIER À DÉCEMBRE 2017

Matériaux utilisés sur la période	Quantité
Sel de déneigement commandé	210 Tonnes
dont volume utilisé	81 Tonnes



FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS

Le long des routes, les berges (accotements) de différentes largeurs sont entretenues pour assurer la visibilité et la sécurité du trafic.



11 600 litres de gasoil

utilisés en 2017 pour le fauchage des accotements.



3 agents

fauchent les accotements et les talus 2 à 3 fois entre fin avril et mi octobre. La fréquence peut être plus élevées dans les carrefours et les lieux dangereux.

3 tracteurs 90 cv

équipés de faucheuses et d'épareuses.

SIGNALISATION ROUTIÈRE

La Communauté de communes crée et entretient :

- la signalisation horizontale et verticale hors agglomération sur voiries communales,

Pour 6 188,02 € TTC de panneaux et mobiliers mobiles renouvelés en 2017.

- et la signalisation horizontale et verticale liée à la compétence transports scolaires.

Pour 4 000,00 € TTC de peinture routière, et 74 zébras refaits pendant l'été 2017.



Rénovation d'un arrêt de bus, rue de la Bascule à Morgny. Photo prise pendant les travaux. Les marquages d'arrêt de bus restent à faire.

OUVRAGES D'ART CONTRÔLÉS PÉRIODIQUEMENT PAR LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX





— LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE —

- Création du Pôle de Développement économique communautaire au service des entreprises du territoire
- Création du Pôle LEADER pour le compte de l'EX Gal du Vexin Normand (CC du Vexin Normand, SNA, CC Lyons-Andelle), permettant de mobiliser une enveloppe pluriannuelle de 1,3 M€ d'aides européennes pour des projets ruraux innovants d'ordre privé ou public
- Mise en place du GUICHET UNIQUE AUX ENTREPRISES à l'espace Coworking d'Eure Digital en partenariat avec la Région, le Département, la CCI, la CMA, Initiative Eure
- Soirée Eure du Business organisée en octobre 2017 en partenariat avec le Département (400 personnes présentes) avec une synergie déployée avec les artisans de bouche locaux et le Lycée Louise Michel de Gisors (service)
- Soutien financier apporté à Eure Digitale pour 5 000 €
- Soutien financier à la Mission locale pour 14 000 €





— GESTION/ANIMATION/ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITÉ PUBLIQUES DU TERRITOIRE —

- la zone d'activité du Mont de Magny à Gisors,
- la zone industrielle de Delincourt à Gisors
- la zone d'activité de la Porte Rouge d'Etrépagny,
- la zone industrielle de la Porte Rouge d'Etrépagny



11 000 € de frais d'espaces vert

sur la ZAC du Mont de Magny et ZI de Delincourt



1 BP annexe

pour la ZI d'Etrépagny de 172 000 €



1 Village Artisans

communautaire géré :



Recettes générées

de 59 000 €/an pour les 7 lots occupés



LE PROGRAMME

Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

Une enveloppe de 1,35 million d'euros attribuée par la Région Normandie (FEADER) pour soutenir des projets innovants et fédérateurs du 22 décembre 2016 au 31 décembre 2020.

ORIGINE

La stratégie de développement du Programme LEADER s'appuie sur un diagnostic de territoire permettant d'identifier ses enjeux propres, réalisé par le Pays du Vexin Normand. Depuis la dissolution du Pays du Vexin Normand, la Communauté de Communes du Vexin Normand est devenue la structure porteuse du GAL (Groupe d'Action Locale) au 1^{er} janvier 2017.

FONCTIONNEMENT

- Un périmètre composé de 109 communes (CDC du Vexin Normand, CDC Lyons Andelle, une partie de Seine Normandie Agglomération).
- L'organe décisionnel du GAL est un Comité de Programmation (COPROG) composé de 26 membres (14 privés et 12 publics) issus du territoire qui a pour mission d'évaluer et de sélectionner les projets LEADER.
- Une équipe de 2 ETP pour faciliter l'émergence de projets.

ACTIONS FINANÇABLES

- FA1 : Construire une offre touristique** globale qui capte les flux de visiteurs plus durablement
- FA2 : Développer des initiatives locales** participant au lien social et au « vivre local »
- FA3 : Mettre en réseau** les acteurs de l'économie locale pour définir ou mettre en place de nouvelles filières ou de nouveaux produits

POUR QUI ?

Tout acteur privé ou public dont l'action se situe sur le périmètre du GAL.

Spécificités d'un financement LEADER, une dimension collective plutôt qu'individuelle

Total des Financements Publics confondus (maxi 100%)



1 € de cofinancements publics = 4 € d'aide LEADER



BILAN DES PROJETS

En 2017 : 4 COPROG ont eu lieu

1 COPROG

en mai pour l'installation des membres et la validation des modalités de fonctionnement

3 COPROG

de juin à novembre pour la pré-sélection des projets (avis d'opportunité)

150 personnes

ont bénéficié d'une présentation du Programme LEADER

40 porteurs

de projets ont été reçus en entretien téléphonique ou physique

8

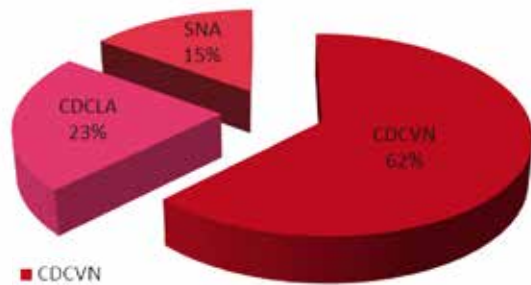
d'entre eux ont présenté leur projet en COPROG en 2017

6 projets

ont reçu un avis d'opportunité

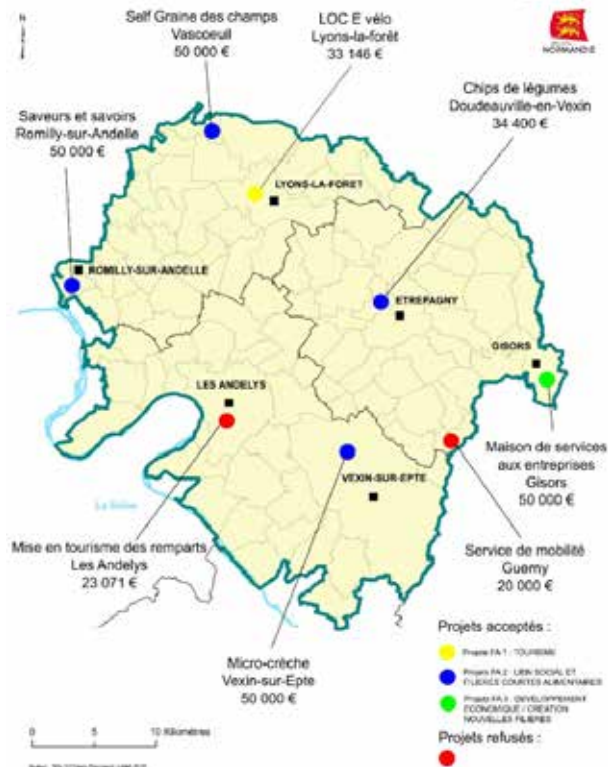
2 projets

ont été rejetés



- CDCVN
- CDCLA
- SNA

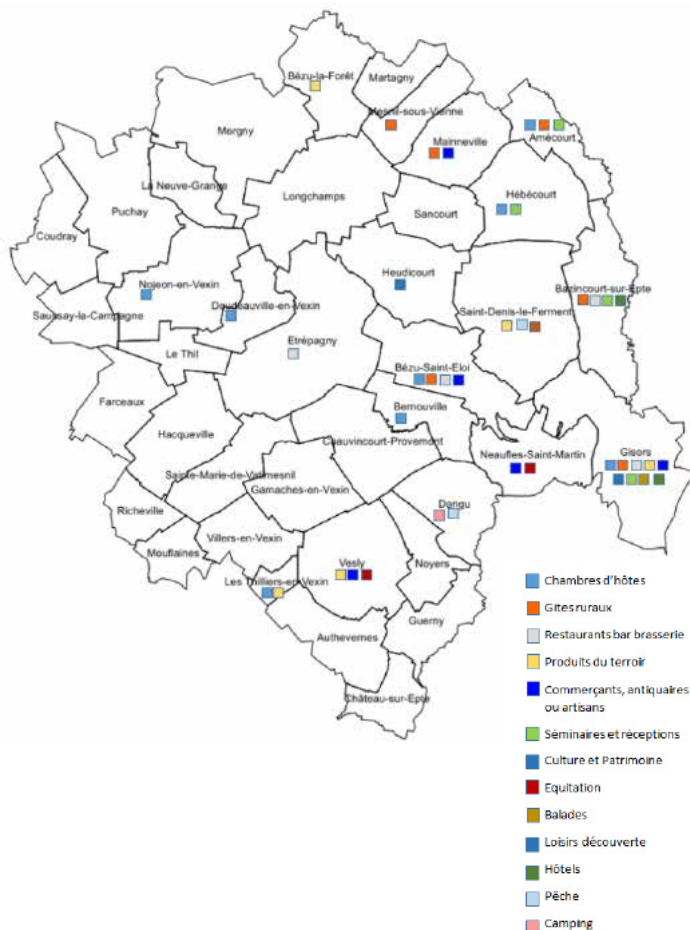
Programme LEADER Projets 2017 présentés en Comité de Programmation



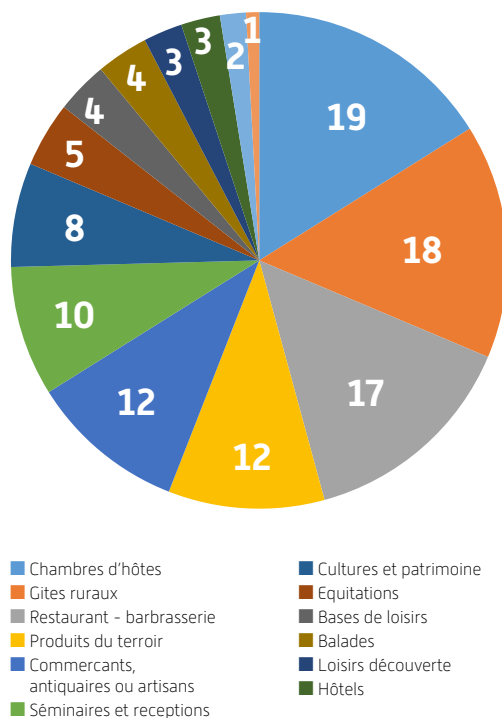


LES ADHÉRENTS DE L'OFFICE DE TOURISME • 118 ADHÉRENTS EN 2017

CARTE DES ADHÉRENTS DE L'OT
SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2017



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS EN 2017





— LES OFFRES TOURISTIQUES EN 2017 —



95 Offres

recensées sur le territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand, soit 5% des offres du département de l'Eure.



35%

des offres ne sont pas promues au niveau départemental et régional [car pas de saisie de l'Office de Tourisme et des prestataires qui ne se font pas connaître à l'échelle départementale].



4608 lits

touristiques sur la Communauté de communes (4% du parc de l'Eure) :

738 lits

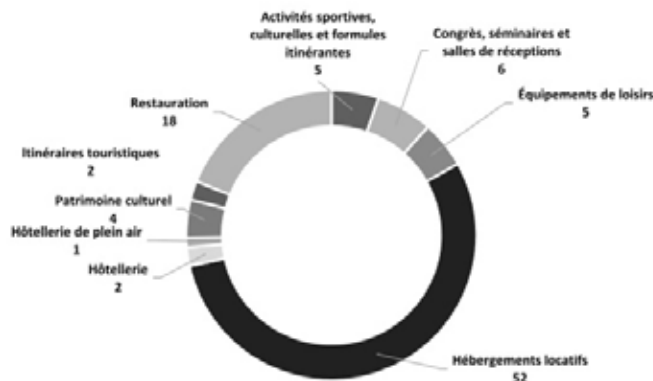
marchands dont 249 lits résidentiels au camping de Dangu (3% du parc de l'Eure)

3870 lits

non marchand (4% du parc de l'Eure)

NOMBRE D'OFFRES PAR CATÉGORIE

EXTRAIT DU SCHÉMA LOCAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PROPOSÉ PAR EURE TOURISME EN DÉCEMBRE 2017



RÉPARTITION DES HÉBERGEMENTS MARCHANDS SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2017





SITES & LIEUX DE VISITE COMMERCIALISÉS PAR L'OT

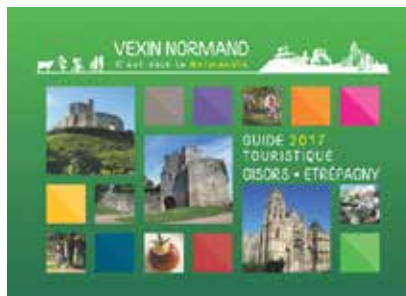


LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE DE GISORS + VISITES PONCTUELLES DE LA LÉPROSERIE

Billetterie assurée par l'OT



ÉDITION DE BROCHURES



13000

Guides Touristiques du Vexin Normand



500

Guides de la Voie Verte Gisors - Gasny

FRÉQUENTATIONS 2017



2308

entrées individuelles payantes



558

visiteurs groupe scolaire



793

visiteurs groupe adulte



Total de **3659** visiteurs



116

participants aux ateliers



446

visites guidées effectuées



34

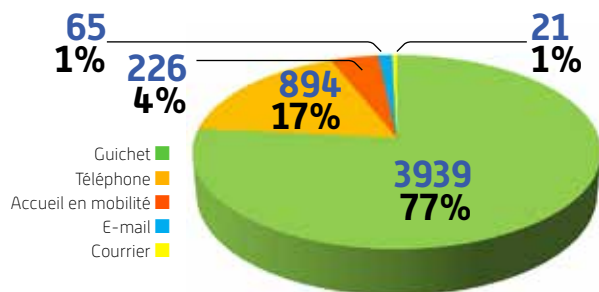
visites théâtralisées sur **9** jours - **481** entrées payantes



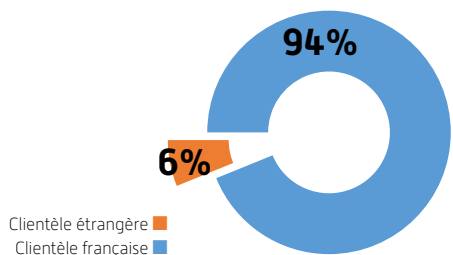
FRÉQUENTATION

Nombre total de demandes : **5145** dont **4819** sont attribuées à la clientèle français

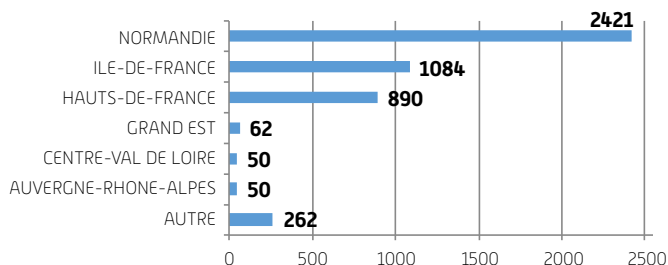
RÉPARTITION DES MODES DE DEMANDES



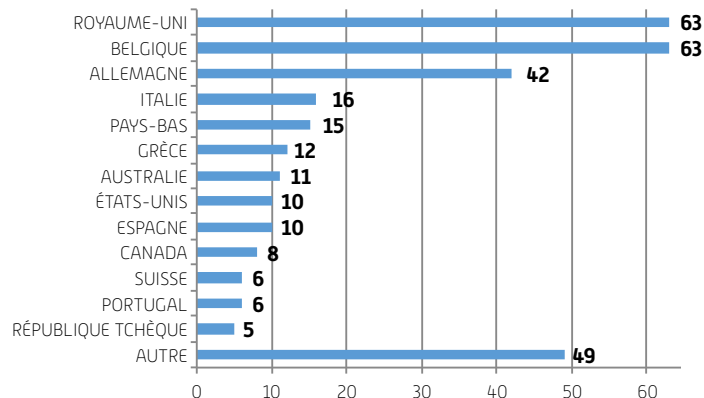
RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE EN 2017



RÉPARTITION DES DEMANDES DE LA CLIENTÈLE FRANÇAISE



RÉPARTITION DES DEMANDES DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES





45 883

utilisateurs du site web
en 2017 [-0,89%]
dont 42 641 français



85%

de nouveaux visiteurs



138 362 pages

vues en 2017 [-6,5%]



Durée moyenne
d'une session :

2,02 minutes

[-3,61%]

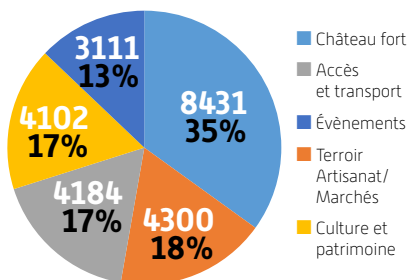


Taux de rebond

61,36% [+4,25%]

NUMÉRIQUE WEB : WWW.TOURISME-GISORS.FR

TOP 5 DES PAGES DU SITE WEB LES PLUS FRÉQUENTÉES EN 2017

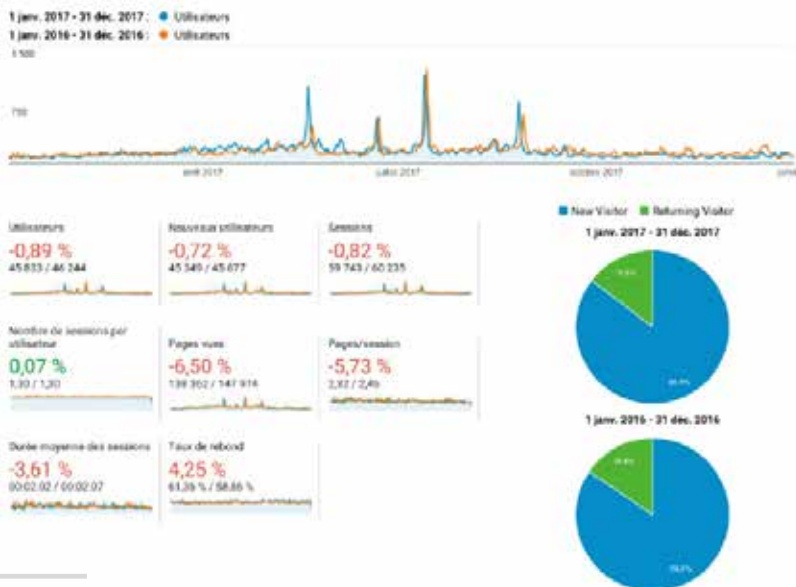


TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2017 EN FONCTION DU PAYS

France	42641
Belgique	608
Etat-Unis	387
Royaume-Uni	326
Allemagne	281

TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2017 EN FONCTION DES VILLES

Paris	12875
Rouen	3911
GISORS	2747
Vernon	1475
Amiens	890





Office de Tourisme
Communautaire du
Vexin Normand
Gisors - Etrépagny
@VexinNormandTourisme



1515

abonnés Facebook et



1583

mentions j'aime
au 1^{er} Janvier 2017



2048

abonnés Facebook et



2064

mentions j'aime
au 31 décembre 2017

Soit **+ 30%**



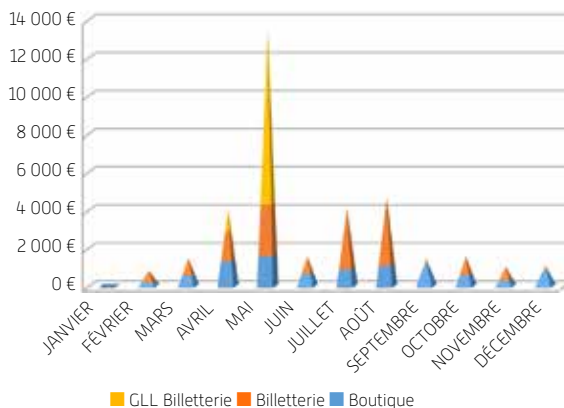
NUMÉRIQUE WEB

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS À LA PAGE FACEBOOK DE L'OT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

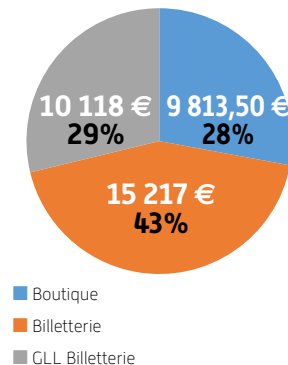


BOUTIQUE

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE MENSUEL EN FONCTION DE LA RÉPARTITION DES VENTES EN 2017



RÉPARTITION DES VENTES DE L'OFFICE DE TOURISME EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2017





En 2017, la Communauté de communes comptait 58 circuits de transports scolaires assurés par la société Grisel répartis comme suit :



22 circuits

à destination des écoles maternelles et primaires du canton



22 circuits

à destination des collèges et lycées de Gisors



8 circuits

à destination du collège Louis Anquetin d'Étrépagny



3 circuits

à destination du lycée Jean Moulin aux Andelys



2 circuits

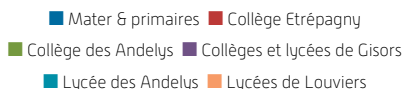
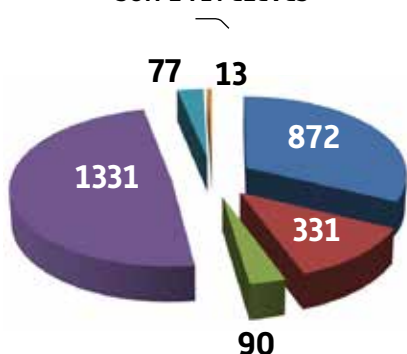
à destination du collège Rosa Parks aux Andelys



1 circuit

à destination des lycées de Louviers

**NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS
SOIT 2 714 ÉLÈVES**



LE BUDGET

2 224 033 €

Coût total des transports scolaires

1 751 623 €

Subvention de la Région et du Département

177 768 €

Participation des familles (cartes de transports)

Déficit de la compétence Transports Scolaires : **408 000 €**

Suite à la loi NOTRe, depuis le 1^{er} septembre 2017, la compétence des Transports Scolaires a été transférée par le Département de l'Eure à la Région Normandie.

La Communauté de communes du Vexin Normand est AO2, c'est-à-dire organisatrice de second rang.

Fin 2017, 2 960 élèves étaient inscrits.

TARIFS 2017/2018

Maternels & Primaires : **30 €**

Collégiens : **80 €** Lycéens : **100 €**



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE DIFFÉRENTES STRUCTURES EN DIRECTION DES FAMILLES

2 Relais Assistantes Maternelles itinérant : 1,5 etp

7 Accueils collectifs de mineurs : 5 agents permanents (4 etp + 1 x 0,60 etp) + agents non permanents recrutés à chaque période d'ouverture (vacances et mercredis après midi en période scolaires) + mini séjours et actions ados.

1 Multi accueil de 40 places : 16 agents : 15 etp + 1 x 0,80 etp

1 groupe de travail s'est constitué sur le projet Lieu d'accueil sur le projet Lieu d'accueil parents enfants en partenariat avec le Centre social de Gisors et la Caf. Le LAEP a depuis été ouvert sur Gisors et Etrépagny.

2 commissions politiques familiales en 2017 : Mars et Mai

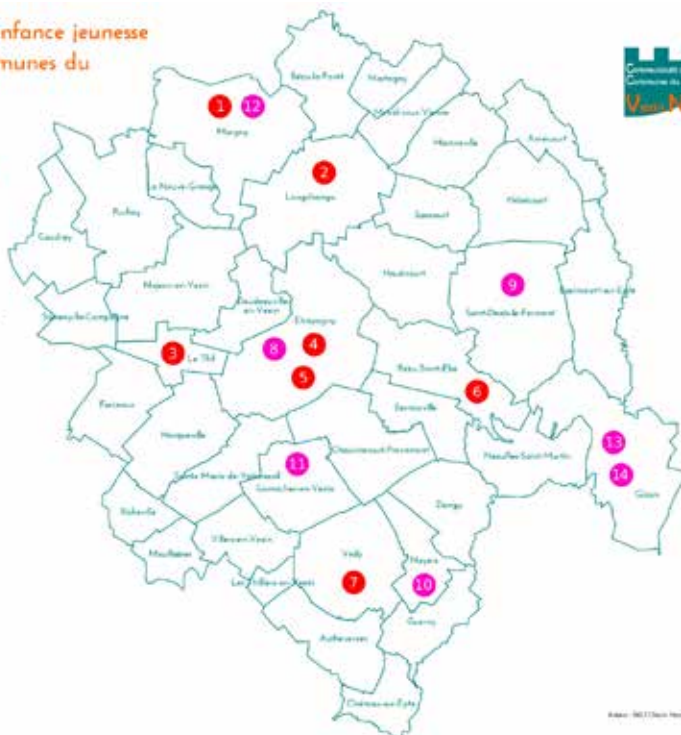
Structures petite enfance / enfance jeunesse de la Communauté de communes du Vexin Normand

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Centre de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Centre de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Centre de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM
Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Lederc
27150 ETRÉPAGNY
- 9 11 } RAM itinérant
- 10 12 }
- 13 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
33 route de Rouen
27140 Gisors
- 14 Multi accueil Copucine
23 route de Rouen
27140 Gisors
Tél : 02 32 15 71 50





— ACTIONS MUTUALISÉES ENTRE LE RAM – SITE GISORS – ET LE RAM – SITE ETREPAGNY —

- **Ateliers** à la ferme et au jardin au Centre Saint Martin en mai et juin
- **Formation** « Sauveteur Secouriste du Travail dans la prise en charge d'enfants » : 19 assistantes maternelles
- **Réunion** de rentrée avec les assistantes maternelles du territoire Vexin Normand à Etrepagny
- **Soirée professionnelle** en partenariat avec la Mutualité Française Normandie, à Neaufles Saint Martin : « La Bienveillance envers le jeune enfant »
- **Pique nique + jeux gonflables** et massage sur chaise pour les assistantes maternelles à Guerny en Juillet
- **Spectacle** proposé par la ludo- médiathèque en juillet au multi accueil Capucine : Les Pieds dans la poussière
- **Spectacle** de Noël à Vesly : « le Manteau aux mille couleur »
- **Rédaction** d'un article du RAM dans 3 n° du magazine communautaire (présentation du service, valorisation du métier d'assistante maternelle, la formation professionnelle continue)

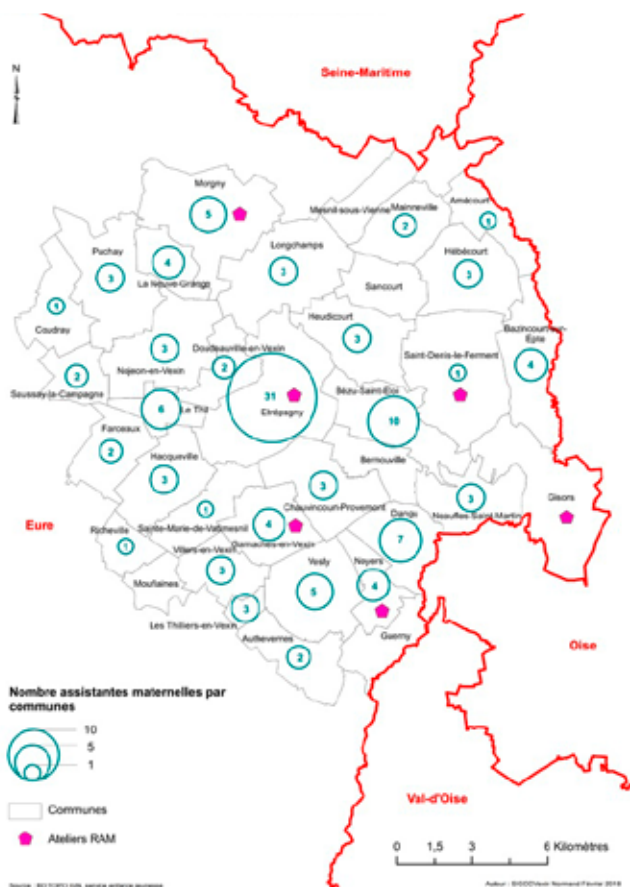


- **Journal d'information** du Ram : Septembre
- **Achat** de nouveaux sièges autos, norme I-Size (4) + poussettes doubles (2) et triple (1) prêtées gratuitement aux assistantes maternelles agréées du territoire
- **Travail en réseau** avec les Ram dépendant du territoire Est (Caf)
- **Echanges** professionnels avec l'infirmière Pmi du secteur 2 fois par an pour chaque Ram





RÉPARTITION DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LE TERRITOIRE AU 31/12/17



RAM - SITE GISORS (COMMUNES RURALES)



- **Nouvel atelier** à la Bibliothèque de Gisors, **1** fois par mois à compter de Novembre
- **Permanences** téléphoniques **52** parents et **50** assistantes maternelles
- **Permanences** sur rendez vous : **27** assistantes maternelles et **9** parents
- **Soutien** à la professionnalisation, mise en place de formations mutualisés avec le Ram - site Etrepagny - conformément à la circulaire de Juillet 2017
- **Événements** Ram 2017 (sans mutualisation) : Chasse aux œufs à Mainneville
- **41 assistantes** maternelles agréées
- **57 ateliers** ludiques sur Noyers, Saint Denis le Ferment et Gisors (capucine)
- **1 animatrice** à 0,50 etp
- **Projet** de fonctionnement 2015 - 2018
- **Présences** dans les ateliers :
753 enfants
134 différents
331 assistantes maternelles
19 différentes
35 parents
4 différents (de Janvier à Juillet 2017) Plus de parents accueillis à compter de Septembre 2017 en raison du projet Laep





RAM - SITE ETRÉPAGNY

- **72 assistantes** maternelles agréées
- **1 animatrice** à **1** etp
- **Projet** de fonctionnement 2016/2019
- **Permanences accueils**, téléphoniques, mails : **141** contacts assistantes maternelles (pour **51** différentes) et **123** contacts parents
- **Accueils sur rendez-vous** : **16** assistantes maternelles et **35** parents
- **Soutien** à la professionnalisation, mise en place de formations mutualisés avec le Ram - site Gisors
- **Accueil** d'une stagiaire (terminale bac professionnel Aide à la personne et au Territoire)



- **116 ateliers ludiques** pour les assistantes maternelles (Ram Etrépagny, salle de motricité de l'école maternelle de Morgny, salle ancienne école à Gamaches, Médiathèque, et ateliers en extérieur)
- **8 ateliers** ludiques réservés aux parents-enfants
- **Présences** dans les ateliers :
 - 707** enfants
 - 70** différents
 - 375** assistantes maternelles
 - 30** différentes
 - 95** parents
 - 21** différents



— MULTI ACCUEIL CAPUCINE —

- **232 jours** d'ouverture de 7h30 à 18h45
- **83 familles** et **95 enfants** différents accueillis :
 - **7 enfants** en accueil occasionnel :
 - **13 enfants** en accueil régulier sur planning
 - **55 enfants** en accueil régulier
- **14 communes** du territoire représentées
- **16 professionnelles** de différents profils : infirmière, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, auxiliaires de petite enfance, agents d'entretien et de restauration. Plusieurs sont parties en formation via le CNFPT (10 formations différentes) complétées par la présence d'un médecin et d'une psychologue vacataires (jusqu'à Juillet 17)
- **Accueil et accompagnement de 16 stagiaires** :
eje, infirmières, 3^e, bac pro ASSP, cap petite enfance, auxiliaire de vie sociale avec mis en place d'un livret d'accueil
- **Accueil des familles** sur la base du projet d'établissement 2015-2018 mettant en exergue un projet autour de l'alimentation, de la psychomotricité libre et la communication non verbale
- **2 « grands » événements** : kermesse sur le thème du cirque en juin (organisée et préparée par l'équipe) et fête de Noël avec un spectacle de la Compagnie CCDM





7 ACM sont déclarés d'intérêt communautaire qu'il s'agisse des vacances scolaires ou des mercredis pendant la période scolaire :

- Vesly - Bézu St Eloi (pendant les vacances scolaires uniquement) - Etrepagny maternel et primaire (mercredi et vacances) - Longchamps (juillet uniquement en cas de besoin) Le Thil (mercredi) et Morgny (mercredi).

• **Dès le début de l'année 2017** plusieurs chantiers importants ont été mis en route :

- **Réécriture des règlements** intérieurs, des ACM et des mini séjours et camps
- **Refonte du mode de calcul** tarifaire et des tarifs des ACM et des mini séjours et camps. (calcul par rapport au QF CAF et double dégressivité - paiement à l'inscription - plus d'annulation possible - mise en place du portail familles - plus de programme d'activités et sorties avant les inscriptions (ACM Bezu St Eloi et Vesly)
- **Harmonisation du fonctionnement** pour l'ensemble des ACM sur le plan : pédagogique, organisationnel, humain, matériel et financier.
- **Réorganisation des ACM** des mercredis après midi après le retour à la semaine de 4 jours des écoles d'Etrepagny - fermeture de ces ACM avec accueil des enfants sur Morgny ou Le Thil.
- **Réorganisation du Pôle Enfance** Jeunesse avec redistribution des missions

Des difficultés ont vu le jour dès la fusion :

- **Difficulté à trouver** un directeur pour l'accueil de Vesly en remplacement du coordinateur qui assurait aussi la direction de l'ACM et l'animation du groupe ados.
- **Difficultés à mobiliser** les familles totalement désorientées suite aux nombreux changements dus à la fusion
- **Pour les mercredis sur Etrepagny**, les effectifs sont très bas compte tenu de l'ouverture tardive (décembre 2016) qui n'a pas permis aux familles de s'organiser en comptant sur l'accueil de loisirs puis à la rentrée suivante (septembre 2017) le passage à 4 jours a de nouveau mis les familles dans la difficultés.



— L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017 POUR L'ENSEMBLE DES ACM EN QUELQUES CHIFFRES —



Volume horaire
d'accueil :
101923 heures
enfants



574
enfants différents
ont été accueillis
sur l'ensemble des ACM.



Le nombre de personnel
recrutés est de
54
(animateurs, directeurs ou
personnel de restauration)

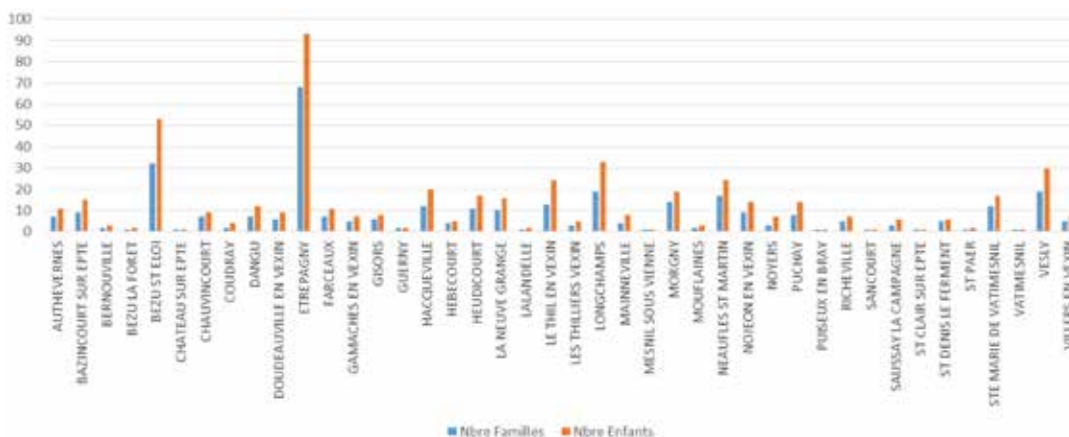


Le volume d'heures
travaillé pour l'ensemble
de ces agents est de
13 428 heures
(hors mise à disposition)





— RÉPARTITION DES FAMILLES ET DES ENFANTS PAR COMMUNES —



— RÉPARTITION DES ENFANTS AYANT FRÉQUENTÉ UN ACM PAR COMMUNE —



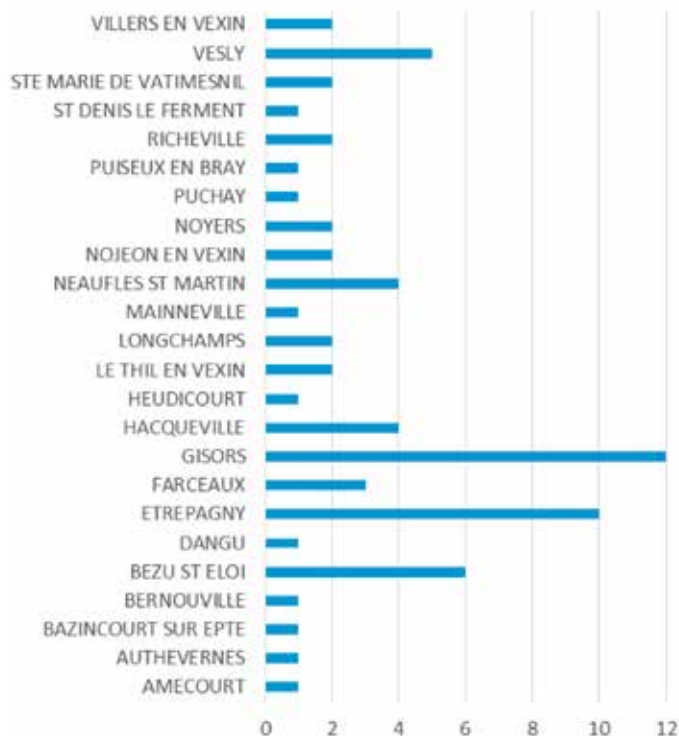


— MINI SÉJOURS —

Lieu : YSENGREMER (Somme)

- **Action** rattachée à l'Acm de Vesly
- **Réunion d'information** avec les familles et l'équipe encadrante en amont
- **Du 10 au 13 juillet** : 41 enfants de 6 à 15 ans :
Thème équitation
- **Du 21 au 25 Août** : 52 enfants de 4 à 15 ans :
découverte pour les 4/ 7 ans - semi marathon
pour les 6/10 ans - marathon pour les 11/ 15 ans
- **Hébergement en gîte** - information quotidienne
via le site internet de la collectivité
- **23 communes** du territoire concernées
- **Financement** : CAF - Participations familiales -
Communauté de communes Vexin Normand

répartition des familles par commune





Le projet des camps d'ados est principalement axé sur la socialisation, la prise d'autonomie et la découverte

Les séjours ados sont organisés en fonction des tranches d'âge des adolescents.

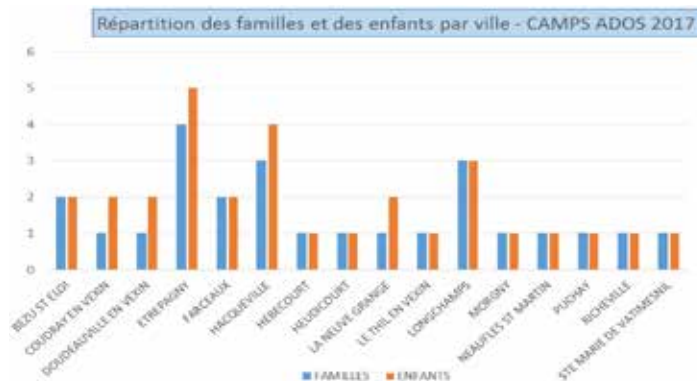
Un premier camp s'est adressé aux 12/14 ans, le second aux 15/17 ans.

Le premier groupe est parti du 16 au 21 juillet 2017, le second du 23 au 31 juillet 2017.

Les activités nautiques de chaque camp se sont déroulées sous l'égide du Pôle Nautique de la Hague qui fournit le matériel et l'encadrement titulaire d'un diplôme d'état obligatoire.

Le transport est effectué par mini bus ce qui rend le groupe autonome quand aux déplacements sur place + 1 véhicule des services techniques pour le matériel

Parmi les jeunes inscrits, 16 communes sont représentées et 25 familles concernées



Afin de préparer au mieux le séjour, une semaine de préparation est organisée juste avant le départ du premier groupe. Cette semaine favorise la création et la cohésion du groupe. Les adolescents peuvent donc s'exercer à monter et démonter des tentes et marabouts, et par là même mieux appréhender l'installation et le rangement du camp. Ils prévoient aussi les menus, et les roulements dans la gestion des tâches ménagères.

Par ailleurs, le matériel est choisi et conditionné par les jeunes inscrits, permettant une appropriation du séjour.

Le cas échéant, et en fonction des conditions météorologiques et du planning, des cours de cuisine en plein air peuvent être prodigués durant cette semaine.



Durant la semaine du camps, les jeunes sont totalement acteurs quant à l'élaboration des repas, la gestion des tâches ménagères, la propreté de l'espace camping, la gestion du matériel.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Ouvert depuis mars 2014, le Relais Services Publics (RSP) du Plateau d'Etrépagny a évolué en Maison de services au public (Msap) pour l'ensemble de la Communauté de communes du Vexin Normand.

RAPPEL DES MISSIONS

Accueillir, informer, orienter

Mettre en relation

Gestion du Point d'Accès au Droit

Accompagner
dans les démarches administratives

Aider
à l'utilisation des services et outils numériques

FREQUENTATION

En 2017, sur 2566 contacts, 803 personnes sont venues pour la première fois à la Msap.

Chaque année, la fréquentation ne cesse d'augmenter :



BUDGET 2017

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
101 345 €	102 745 €

Investissement

Dépenses	Recettes
1 400 €	0 €

Localisation des contacts de la MSAP au sein de la Communauté de communes du Vexin Normand



RAPPEL DES MISSIONS

Les demandes portaient majoritairement sur :

1. La retraite et la complémentaire
2. Les allocations de la CAF
3. Les conseils juridiques
4. La santé
5. L'emploi
6. Les impôts

98,55% des usagers ont pu immédiatement avoir une réponse à leur demande.

A 92 reprises, les agents de la Msap ont sollicité leurs référents qui ont répondu 58 fois en moins de 4 jours.



BILAN DES PERMANENCES

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Permanences du PAD	RDV	RDV POSSIBLES	Taux de remplissage		
			2017	2016	2015
HUISSIER	12	40	30%	32%	44%
AVOCAT	89	97	92%	95%	77%
Associations tutélaires	17	72	24%	29%	24%
ADIL DE L'EURE	30	LIBRE		(13 RDV)	
CIDFF 27	45	78	58%	75%	
AVEDE-ACIE	21	144	15%	28%	
MEDIATION FAMILIALE	40	LIBRE			
CONCILIATEUR	41	60	68%		

LES AUTRES PERMANENCES

MISSION LOCALE :

La conseillère Insertion, a eu en contact **184 jeunes** de 16 à 25 ans dont **140 jeunes** ont été suivis en accompagnement.
Sur ces **140 jeunes**, **54 jeunes** ont été reçus pour un premier accueil.

ALEC 27 : Agence Locale de l'Environnement et du Climat de l'Eure
La conseillère Info-Energie, a reçu **11 personnes** sur rendez-vous.

PETIT LEXIQUE

ADIL : Agence Départemental d'Information sur le logement de l'Eure

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Eure

AVEDE - ACJE : Association d'Aide aux Victimes et d'Actions du Champ Judiciaire de l'Eure



LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

LES PREMIÈRES PORTES-OUVERTES

En 2017, les Maisons de Services Au Public organisaient à l'échelle nationale leur première « portes-ouvertes ».

A Etrépagny, la Maison de Services Au Public communautaire a accueilli une centaine de personnes lors des petits déjeuners et des permanences tenues par nos partenaires (CAF, CARSAT, Mission Locale, Pôle Emploi, Avocat, RSI).

2 ÉVÈNEMENTS ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ALEC27 SUR LE THÈME DE L'ÉNERGIE

Atelier technique aux élus avec l'ALEC27 et SOLIHA sur le thème « Amplifier la rénovation énergétique des logements, quels leviers pour les communes et EPCI? » le 23 mai 2017

- **12 participants**
- **Conférence gesticulée**
« Le mensonge des trois petits cochons » par les « Frères Lepropre » le 10 octobre 2017
- **46 spectateurs**





— PRÉSENTATION GÉNÉRALE —

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes du Vexin Normand, afin de lutter contre la dénutrition et de participer au bien-être au domicile de la personne, propose un service de Portage de repas à Domicile.

Malgré la fusion intervenue le 1^{er} janvier 2017, aucune (nouvelle) inscription n'a été effectuée par des personnes résidantes sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Canton d'Étrépagny [en 2018, la tendance s'inverse avec 3 à 4 clients livrés sur ce secteur].

En 2017, le nombre de repas livrés a légèrement diminué, passant de 18 940 à 17 112.

Chaque jour, entre 30 et 60 repas sont livrés et près d'une centaine de kilomètres sont parcourus. On constate aussi que la demande de repas est moindre le week-end, ce qui s'explique par le fait que les bénéficiaires du dispositif se rendent dans leur(s) familles ou bien que celles-ci leur rendent visite.

Quelques chiffres



Plus de
19 000 repas

livrés par an



Prix du repas :
8.50 €

Renseignements

Communauté de communes du Vexin Normand
5 Rue Albert Leroy - 27 140 Gisors
Ouverture au public : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

— LES REPAS LIVRÉS —

Ce dispositif bénéficie aux personnes âgées de + 70 ans, aux personnes handicapées et invalides, aux femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité (tout autre cas sera étudié), ou encore aux personnes temporairement invalides et/ou accidentées.

Plusieurs types de menus sont proposés, afin de répondre au maximum de demandes : menus sans sel, menus sans sel et sans sucre, menus diabétique, menu hypocalorique, ...

Les menus comprennent 7 composantes :

- Une entrée
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume ou un féculent
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert ou un fruit [3 fois par semaine]
- Un potage ou un légume ou un féculent
- Un petit pain individualisé emballé



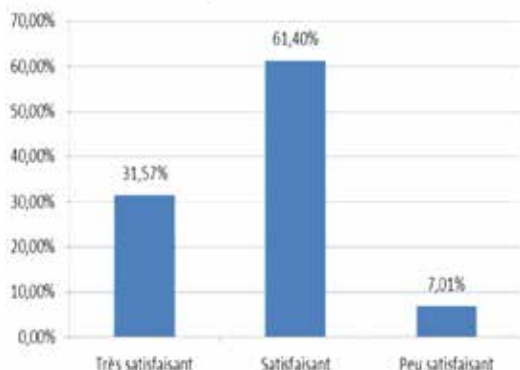


ENQUÊTE DE SATISFACTION

Soucieuse de maintenir un service de qualité répondant aux besoins et aux attentes des convives, la Communauté de communes organise chaque année une enquête de satisfaction.

Au travers de l'enquête réalisée en fin d'année 2017, on constate que les bénéficiaires sont globalement satisfaits de la qualité et de la variété et de la quantité des repas proposés, pour un tarif jugé « normal » pour la très grande majorité.

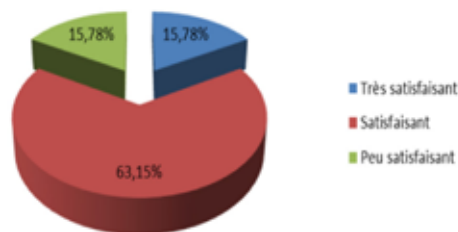
La quantité servie



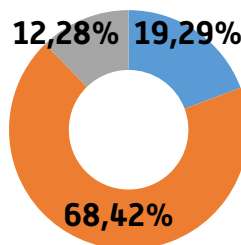
Recommanderiez-vous ce service ?



La qualité du plat principal (goût, texture)



LA VARIÉTÉ DES REPAS



■ Très satisfaisant ■ Satisfaisant ■ Peu satisfaisant



— LES GYMNASES —

Les gymnases David Douillet et Jeannie Longo sont à disposition du collège d'Etrépagny, des écoles d'Etrépagny, du centre médico-social de Saint-Martin, de l'Institut Médico-Educatif du Moulin Vert et de l'USE (Union sportive d'Etrépagny). Ces équipements sportifs sont également utilisés par le service enfance jeunesse de la Communauté de communes au profit des jeunes du territoire pendant les vacances scolaires.

L'entretien et la maintenance des locaux sont assurés par les agents des services techniques de la Communauté de communes (ménage, petites maintenances courantes : électricité, plomberie, carrelage, peinture, tonte des espaces verts...). La société DALKIA intervient également dans le cadre d'un contrat de maintenance multi-technique dont l'entretien des installations thermiques,

La surface totale des gymnases est d'environ 4 000 m².

GYMNASE JEANNIE LONGO • LES FAITS MARQUANTS

Tous les utilisateurs (associations, écoles, collège, entreprises,...) ont passé une convention d'utilisation des équipements et se sont engagés à respecter le règlement intérieur.

Les plages horaires d'utilisation des équipements ont été largement étendues pour faciliter la pratique sportive à un plus grand nombre.

GYMNASE DAVID DOUILLET • LES DÉPENSES

Contrat Maintenance > **13 193 €**

Eau > **5 102 €**

Gaz > **15 095 €**

Electricité > **11 486 €**

Personnel > **32 635 €**

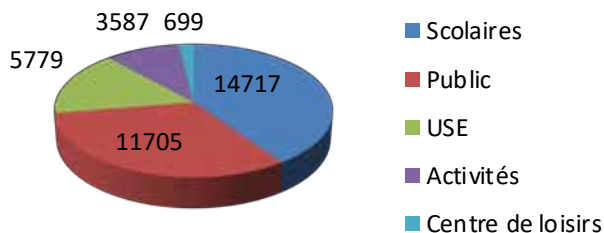




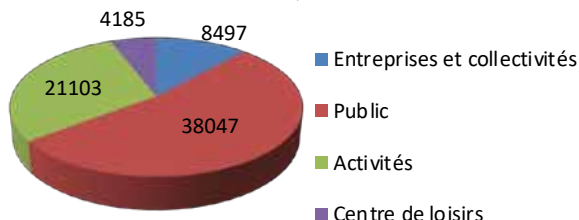
LA PISCINE

4 maîtres-nageurs assurent la surveillance et l'animation de la piscine. 2 agents de caisse accueillent les nageurs et 2 agents techniques assurent l'entretien de l'ensemble des équipements sportifs. La maintenance technique de l'établissement est assurée par la société Dalkia.

NOMBRE DE BAIGNEURS PAR CATÉGORIE



RECETTES GÉNÉRÉES PAR CATÉGORIE (EURO)



LES DÉPENSES

139 148 €	> Personnel
110 180 €	> Dalkia
12 008 €	> Eau
19 478 €	> Electricité
10 995 €	> Emprunt
36 656 €	> Gaz

INVESTISSEMENT

26 413 € > Rejointoiement des carrelages des plages du bassin et des vestiaires. Changement d'un des rails de la coupole. Installation d'une clôture.

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS ACCUEILLIES ET CONVENTIONNÉES

Paulstra
 Snecma
 Centre Saint-Martin
 Comité des fêtes d'Heudicourt
 Municipalités de Buhuy et de Saint Clair/Epte
 Collectivité de Vexin-Sur-Epte

MÉDIATHÈQUE ETRÉPAGNY ET BIBLIOTHÈQUE GUY DE MAUPASSANT GISORS

DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

MOYENS

Compétence : La Communauté de communes est compétente pour la gestion et le fonctionnement des bibliothèques d'Etrépagny et de Gisors et pour le développement de la Lecture publique sur son territoire.

Équipes : En 2017, la Direction de la Lecture Publique est constituée de 7,5 ETP travaillant sur les 2 bibliothèques + un jeune en mission de Service Civique et 2 bibliothécaires volontaires [bénévoles].

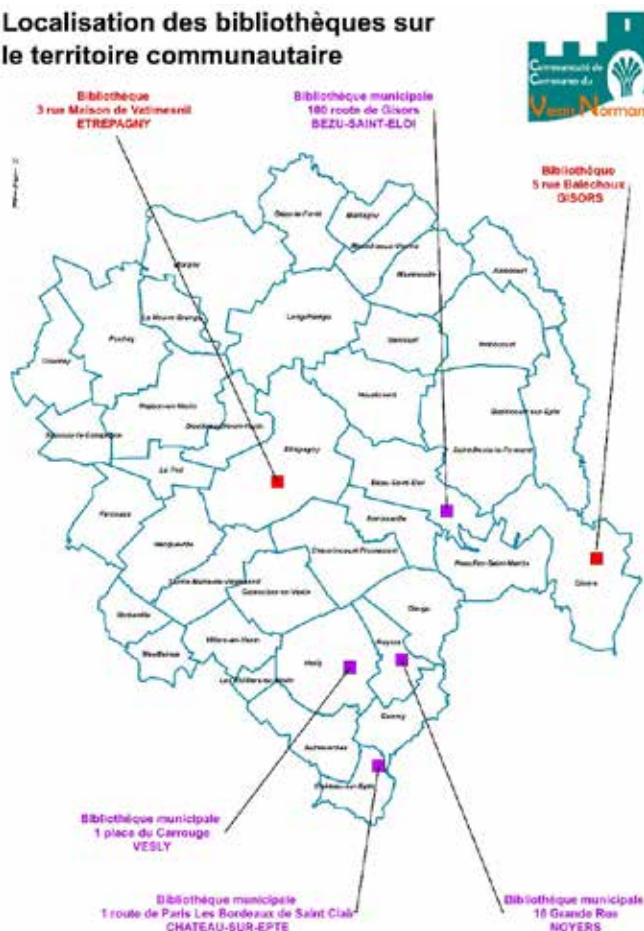
Ouverture : Les bibliothèques sont ouvertes 22h30 par semaine du mardi au samedi. La médiathèque d'Etrépagny a fermée définitivement le 10 novembre 2017 en prévision de l'ouverture de la Ludo-médiathèque.

Et à distance ...

Pour communiquer les bibliothèques utilisent chacune un blog : <https://bibgisors.wordpress.com/> et <https://mediathequecc-etrepagny.wordpress.com/>*. Ces sites ont été visités plus de 3000 fois en 2017 [* définitivement fermé en décembre 2017].

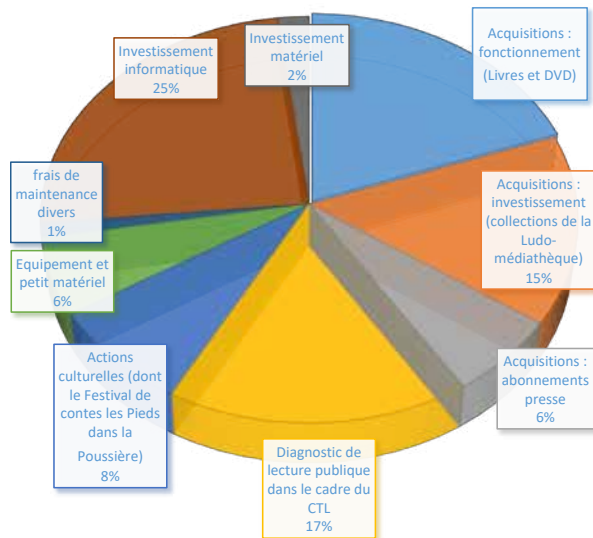
La page Facebook de la médiathèque à Etrépagny était suivie au 31 décembre par 471 personnes.

Localisation des bibliothèques sur le territoire communautaire

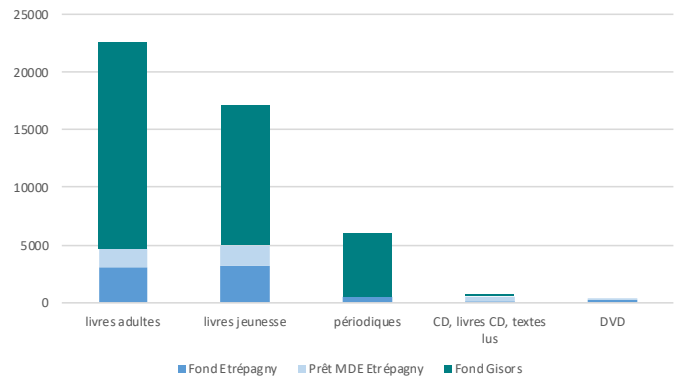




Budget : répartition des dépenses hors travaux et aménagement de la Ludo-médiathèque et masse salariale



Le fond documentaire = 47 000 documents



Plus de 6 000 nouveautés ont été mises à disposition des usagers en 2017.

Tous les documents ont été choisis, équipés, catalogués et couverts avant d'être mis en rayon et empruntables par les usagers.



LES SERVICES



Le numérique : Des outils numériques dans les bibliothèques (ordinateurs accessibles au public, tablettes numériques, et liseuses)... et des ressources numériques chez soi via la Médiathèque Numérique proposée par le Département de l'Eure.



Les actions culturelles : Des apéros-livres, des lectures, des rencontres d'auteurs, un atelier numérique et un festival de contes, mais aussi bibliographies et tables thématiques pour mettre en valeur les documents.

AFMTELETHON
FINANÇER POUR OUBIER

RECHERCHE LIVRES EN TRES BON ETAT
À déposer à la mairie d'Etrépagny aux horaires d'ouverture

VENTE DE LIVRES À €
Au profit du Téléthon
le samedi 9 décembre 2017

Médiathèque d'Etrépagny - 27140 Etrépagny
Tél : 02 32 57 44 49
http://bibliotheque-etrepagny.com

Bibliothèque Communautaire de Glères
7 rue Bulbucoux - 27140 Glères

APERÔ CONTES
"Au P'tit Contoir..."
Un spectacle de contes

de 18h à 20h
Samedi 9 décembre 2017

Entrée libre à partir de 12 ans

Bibliothèque Communautaire de Glères
7 rue Bulbucoux - 27140 Glères
Tél : 02 32 57 44 49
http://bibliotheque-etrepagny.com

Bibliothèque Communautaire de Glères
7 rue Bulbucoux - 27140 Glères

APERÔ POLARS
de 18h à 20h
Samedi 14 octobre 2017

Coups de cœur, quiz, Découvertes, Évasion...

Bibliothèque Communautaire de Glères
7 rue Bulbucoux - 27140 Glères
Tél : 02 32 57 44 49
http://bibliotheque-etrepagny.com

BIBLIOTHÈQUE Guy de Maupassant
6 rue Maupassant - 27140 Glères
Téléphone 02 32 57 44 49

APERÔ LIVRES
Samedi 14 janvier 2017
de 18h à 20h

JEUX
LECTURES
QUESTIONS
BTC...

ENTRÉE LIBRE

Illustration de Moon & le Bergeronnet

de 7 ans à 10 ans
à la médiathèque

Le jeudi 23 février de 14h00 à 16h00
8 places disponibles, sur inscription
À partir de 10 ans

Bibliothèque Guy de Maupassant

Séance de dédicace
Samedi 06 mai 2017
Retrouvez à partir de 13h00
Isabelle Ouyron

« Au sortir des forêts »,
de Isabelle Ouyron

5 rue Bulbucoux - 27140 Glères
Tél : 02 32 57 44 49
http://bibliotheque-etrepagny.com

MEDIATHEQUE ETRÉPAGNY

Lecture de
KAMISHIBAI
Théâtre d'images japonaises

Histoires créées pour les enfants de 3 à 5 ans

LES MERCREDIS 15 et 22 FEVRIER
À 15h30 - Entrée libre

Médiathèque d'Etrépagny
7 rue Maupassant - 27140 ETRÉPAGNY
02 32 57 44 49
mediatheque@etrepagny.com

INITIATION AU STOP MOTION
À LA MEDIATHEQUE

Le jeudi 23 février de 14h00 à 16h00
8 places disponibles, sur inscription
À partir de 10 ans

Ramène une figurine de petite taille pour créer
une courte séquence animée !

Médiathèque d'Etrépagny
7 rue Maupassant - 27140 ETRÉPAGNY
02 32 57 44 49
mediatheque@etrepagny.com



— LES GRANDS PROJETS DE L'ANNÉE 2017 —



Le vote du règlement intérieur commun entraînant notamment le passage à la gratuité des frais d'inscription pour la bibliothèque de Gisors

Installation d'un logiciel de gestion commun aux 2 bibliothèques

La préparation de l'ouverture de la Ludomédiathèque : travail sur l'aménagement et le choix des mobiliers, renouvellement des collections et encodage des documents permettant l'automatisation des prêts et des retours.

Le Contrat Territoire Lecture : l'étude diagnostique portée d'avril à novembre 2017 a permis de définir les axes prioritaires du développement de la Lecture publique sur le territoire.



Les axes : développer et démocratiser l'accès à la lecture, améliorer le maillage d'offre de lecture publique sur le territoire, toucher prioritairement les publics enfance et jeunesse, développer le numérique en lien avec la lecture publique.

Les actions financées en 2017 par le CTL : Festival de conte les Pieds dans la Poussière, développement numérique de la

bibliothèque de Gisors et actions de formations

Les financeurs :





LES RÉSULTATS

LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES

35 000 personnes ont poussé la porte d'une bibliothèque du Vexin Normand cette année dont près de 300 lors des animations !

	Etrépagny	Gisors
Entrées tout-public	8529 personnes	19477 personnes
Accueils scolaires et centres de loisirs	30	33
Accueils tout-petits	10	58

LES INSCRITS

869 lecteurs

à la Médiathèque d'Etrépagny
[200 nouveaux inscrits en 2017] et 1963
à la bibliothèque de Gisors [531 nouveaux inscrits
en 2017]. Sur ces 3657 lecteurs actifs :

85%

habitent la Communauté
de communes
du Vexin Normand

62%

ont moins de 15 ans

LES PRÊTS

42 436 prêts

à la bibliothèque Guy de Maupassant
[+ 10,4% par rapport à 2016], soit,

3,57 prêts

par habitant de la ville de Gisors.

19 133 prêts

à la Médiathèque d'Etrépagny
[- 26% par rapport à 2016,
avec 7 semaines de fermeture], soit,

5,38 prêts

par habitant de la ville d'Etrépagny.

Au total,

61 569 documents

ont été empruntés au cours de cette année 2017
dans l'une des bibliothèques communautaires,
soit environ 2 documents par habitant du territoire.